

La Calédonie AGRICOLE

➔ août /
septembre 2026
N° 209

Le magazine
de la Chambre
d'agriculture
et de la pêche

DYNAMISER ET DIVERSIFIER LA COMMERCIALISATION DES FRUITS ET LÉGUMES

Dossier > P. 12



200 F

Foire de Bourail

Rendez-vous au pavillon
de l'agriculture et de la pêche
> P. 10

Filière bovine

Export de la génétique :
nouvelles perspectives
> P. 20

Parsanova

Produire sain pour
produire durablement
> P. 32



www.cap-nc.nc

Chambre d'agriculture
et de la pêche
de Nouvelle-Calédonie



TOUS NOS CHEVAUX MONTENT À BOURAIL

DU 14 AU 16 AOÛT 2026

Venez découvrir nos véhicules
sur notre stand.



L'ESPRIT PIONNIER

Photo d'illustration. Construisons notre pays, Economisons l'énergie.





DES ÉLECTIONS PROVINCIALES À LA SAISON DES FOIRES...

Les élections provinciales ont à peine rendu leur verdict que déjà s'annonce la saison des foires durant lesquelles nous célébrerons la diversité, la richesse et le caractère innovant de nos productions, tout en échangeant sur les priorités du secteur avec les élus qui seront présents. Ce sera notamment le cas vendredi

14 août, en début d'après-midi, à la Foire de Bourail, lors de la traditionnelle séquence politique qui se tiendra sous le pavillon de la CAP-NC et ses partenaires.

Il s'agira surtout d'échanger autour des enjeux qui nécessitent un concours et un engagement politique fort et concret. Préservation du foncier agricole, retraite, ouvrages hydrauliques, statut des aides familiales, loi de pays en faveur des produits locaux dans les cantines, appui au développement des coopératives, filières d'avenir et coopération régionale seront au menu de cette session devenue rituelle.

Toutefois, la CAP-NC et ses partenaires n'ont pas attendu le résultat des récentes élections, aussi importantes sont-elles pour notre territoire, pour continuer à faire avancer de nombreux chantiers et émerger des initiatives fortes. Si ce numéro, via son dossier, fait la part belle à la commercialisation des fruits et légumes, sous la forme d'un état des lieux, d'autres sujets sont mis en lumière. Il en est ainsi du Mois du cacao qui souligne le formidable élan que connaît cette filière comme des belles perspectives qui s'ouvrent à nous en termes d'exportation de génétique bovine. Le lancement du projet Parsanova, qui ambitionne d'accompagner le développement de la production de patates douces et de squashes, tout en veillant à réduire leur dépendance aux produits phytosanitaires, rend également compte de la pertinence des collaborations nouées avec des partenaires stratégiques, comme l'Université de Nouvelle-Calédonie et AuraPacifica, par exemple.

Des enjeux, des projets, des ambitions mais aussi, malheureusement, le rappel que nous devons poursuivre nos efforts pour nous adapter au changement climatique. Alors que le phénomène El Niño est annoncé et redouté, c'est un épisode de pluie intense qui est venu souligner mi-juillet la fragilité de nos cultures face à des épisodes aussi intenses. Ces défis nous rappellent que l'avenir de notre agriculture repose sur notre capacité à anticiper, innover et agir collectivement. C'est tout le sens de l'action menée par la CAP-NC.

Jean-Christophe Niaoutou,
Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche

LES SIGNES EN FIL ROUGE



➔ Mangeons local !

Lorsque cette image est associée à un article ou une brève au sein du magazine, cela signifie que le sujet est en lien avec l'ambition de la mandature visant à promouvoir la consommation de produits locaux, et donc leur production, leur transformation ou leur écoulement.

FOCUS

➔ FOCUS

Si le temps vous manque pour lire l'intégralité des articles de votre magazine, nous vous invitons à lire uniquement les contenus des « Focus ». En quelques minutes, vous pourrez ainsi parcourir et assimiler l'essentiel des informations de cette édition.

Sommaire

04 LES BRÈVES

08 L'ACTU

- L'actu des élus
- Rendez-vous à la Foire de Bourail

12 DOSSIER

- Dynamiser et diversifier la commercialisation des fruits et légumes

18 ANIMAL

- En bref
- Portrait : Jacques Leroy
- Génétique bovine : perspectives
- Label Certifié authentique : œufs fermiers
- Enquête sanitaire sur la filière ovine-caprine
- Fiche technique : les myiases chez les ovins
- Fiche technique : protocole de vente des ovins-caprins

30 VÉGÉTAL

- En bref
- Portrait : Grégory Weiss
- Projet Parsanova : produire sain pour produire durablement
- Fiche technique Machinisme agricole : économiser le carburant
- Retour sur le mois du cacao
- Fiche technique : cultiver un oignon de qualité

40 PÊCHE

- En bref
- Pêche responsable : un label qui prend le large
- Projet de coopérative à Touhou

44 ALIMENTATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- En bref
- Projet Parasol, préserver la fertilité des sols
- Se lancer dans la transformation agroalimentaire
- Fiche technique : se préparer au retour de El Niño
- PRIM'Air : de nouveaux tests cette année

49 GESTION DE L'ENTREPRISE

- Fiche technique : les dispositifs simplifiés pour l'emploi de la Cafat
- Indicateurs économiques

51 FORMATION

- La CAP-NC lance une deuxième promotion d'encadrants d'équipe
- Les prochaines formations agricoles

53 BIENVENUE À LA FERME PETITES ANNONCES

Envoyez vos infos à redac@cap-nc.nc

Ont contribué à ce numéro :

• Secrétariat de rédaction : Autrement Dit - tél. 75 72 14
• Rédaction : Chambre d'agriculture et de la pêche (Pauline Berhault, Jonathan Clauwaert, Vincent Galibert, Loïc Géhin, Cécilia Ghesquière, François Haas, Cindy Hermant, Valérie Hanne, Arnaud Jarossay, Denis Labiau, Laurie Laigle, Leslie Moissao, Sabrina Lucien, Alizée Maio, Joëlle Metua, Pauline Meurly, Mathieu Naturel, Aude Robelin, Sriani Sadimoen, Sophie Tron, Sébastien Utard, Lorenzo Zinni), Passerelle (Marie-Lise Calabretto, Aurélie Dumté, Valérie Kempf, Géraldine Lefèvre), Jenny Dubois de Montreynaud (NODA), Chloé Fillingier (Ifel-NC), Thibaut Langlois (Resa - La Technopole), Amandine Martin (Agence rurale), Chloé Sagibene (Valorga), Valérie Marchal (CFPPA antennes Nord et Sud)
• Conception graphique : Alizée communication - tél. 91 08 42
• Photo de couverture : © CAP-NC

La Polynésie française accueille Tech&Bio

Une délégation d'élus et de techniciens de la CAP-NC participera au Rendez-vous Tech&Bio à Moorea du 6 au 8 août. Une belle occasion de partager savoir-faire et expériences entre les territoires français du Pacifique et d'initier de nouvelles collaborations autour de systèmes agricoles performants, durables et adaptés, dans le cadre de la FED-CAPP (Fédération des Chambres d'agriculture et de la pêche du Pacifique).

D'autres partenaires calédoniens feront également le déplacement - Repair, Valorga, La Technopole, BioCalédonia, Aura Pacifica, AgriLogikSystèmes -, aux côtés des autres délégations du Pacifique, des DOM (départements d'outre-mer) et de Métropole.



➔ POUR + D'INFOS :
tech.bio@capl.pf

Foires agricoles

À noter sur vos agendas

La saison des foires agricoles, événements incontournables de la vie calédonienne, commence... Comme chaque année, la chambre sera présente et donne rendez-vous à tous les Calédoniens sous le pavillon de l'agriculture et de la pêche.

- ➔ **Foire de Bourail du 14 au 16 août** : hippodrome de Téné
 - ➔ **Foire des Îles Loyauté du 11 au 13 septembre** : Maré, Nengone
 - ➔ **Foire agricole et artisanale de Koumac et du Nord du 25 au 27 septembre** : presqu'île de Pandop
- Venez nombreux !

Du nouveau au marché de Ducos

Depuis juin, les horaires du marché de Ducos du mercredi ont changé. Dorénavant, il est ouvert de 9 h à 15 h. Les horaires du samedi matin restent inchangés : le marché ouvre ses portes dès 5 h, et ce jusque midi.

Pour rester informé, rendez-vous sur [Facebook](#) Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie



Un épisode de forte pluviométrie a frappé le territoire les 18 et 19 juillet, provoquant des inondations et des dégâts considérables dans les parcelles agricoles, notamment dans la région de Bourail. La CAP-NC, la province Sud et les acteurs du secteur se sont rapidement rendus sur le terrain afin de constater l'ampleur des dommages, d'échanger avec les exploitants et d'identifier rapidement les premières solutions d'accompagnement pour soutenir les agriculteurs sinistrés.

Fertilisation organique

Produire un fourrage de qualité

Dans le cadre du projet PRIM'Air, la CAP-NC, Valorga et la Technopole ont organisé le 28 juillet, à la station d'élevage de Nessadiou, une matinée technique sur la production d'un fourrage de qualité afin de répondre au mieux aux besoins nutritionnels des troupeaux. Au programme : comparer les différents itinéraires techniques, échanger sur la place des fertilisants organiques locaux dans les cultures, comprendre les analyses de sol et identifier les clés pour adapter les apports organiques à la vie des sols.

Pour rappel, PRIM'Air vise à promouvoir les bonnes pratiques de fertilisation organique et la santé des sols pour une agriculture plus durable en Nouvelle-Calédonie (voir article p. 48).

Location de terres agricoles

Des parcelles libres, de 3 à 8 hectares, sur les périmètres agricoles de La Foa et Païta sont mises en location par l'Adraf (Agence de développement rural et d'aménagement foncier) à des agriculteurs confirmés. Parmi les productions possibles : grandes cultures, maraîchage, plantes à parfum, plantes aromatiques et médicinales, cultures fruitières à cycle court, tubercules tropicaux ou fourrage. La ressource en eau est accessible via un pompage en rivière à La Foa ou par branchement sur le réseau hydraulique existant à Païta.

Renseignements et candidature auprès de l'Adraf :
tél. 25 86 00 - candidature@adraf.nc



Des projets portés par les alternants

L'association Accueil Les Manguiers met à disposition gracieusement des locaux pour le centre de formation par alternance de la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie depuis début 2025 : un bâtiment administratif, deux salles de classe et une parcelle de maraîchage. En contrepartie, les alternants des CAPa Jardinier paysagiste et Métiers de l'agriculture œuvrent à l'amélioration de son environnement via des projets d'aménagement. Ainsi, des espaces poubelles pour les résidents seront bientôt installés, un terrain sportif accessible à tous verra le jour prochainement ainsi qu'un espace zen et une zone de maraîchage. Des projets riches au bénéfice de tous !

Service Formation de la CAP-NC

Tél. : 24 31 69 / 24 63 74 / 23 62 52 - formation@cap-nc.nc



Filière apicole

Une identité collective pour valoriser le miel



Depuis 2024, les travaux engagés autour de la Charte apicole - syndicats d'apiculteurs, associations de producteurs, Agence rurale, CAP-NC, Technopole, Sivap et provinces - ont fait émerger une priorité : mieux faire connaître et reconnaître le miel calédonien. Une identité collective professionnelle a ainsi été créée afin de valoriser les apiculteurs déclarés et structurés. Les apiculteurs professionnels sont invités à rejoindre la démarche Apiculteurs professionnels calédoniens. Gratuite, elle permet aux apiculteurs retenus d'utiliser une identité visuelle dédiée et d'être associés aux actions de promotion de la filière.

L'adhésion s'effectue auprès du Centre d'apiculture de la Technopole, sur dossier : Ridet, carte agricole, attestation de régularité Ruamm, numéro AD, déclaration des ruches, détention d'au moins 50 ruches et tenue d'un registre de miellerie ou d'élevage.

Formulaire d'inscription : Apiculteurs professionnels Calédoniens

<https://tally.so/r/rj0zX>



Accompagnement personnalisé du financement de votre projet

Contactez-nous !

FOIRE DE BOURAIL

— DEPUIS 1977 —

Toutes les solutions pour l'adduction, l'évacuation, l'assainissement, le pompage, la filtration, la nutrigation et l'irrigation agricole

ESO
Etablissements de Saint-Quentin

TEL. : 28.48.23 | esq@esq.nc

NOUMEA

Disponibles dans nos 2 magasins

PLOSTINORD

TEL. : 42.60.00 | vente@plastinord.nc

POUEBOUT

Étude de la filière avicole dans le Pacifique

La restitution de l'étude VCA4D - commandée par l'Union européenne - sur les chaînes de valeur avicoles de Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna a eu lieu le 19 mai. Menée à partir d'enquêtes réalisées en 2024 et d'analyses économiques, sociales et environnementales, elle vise à évaluer les forces, faiblesses et perspectives de développement de la filière avicole dans les trois territoires. Ce qu'il faut retenir :



- **Production d'œufs globalement autosuffisante**, tandis que la production locale de poulets reste limitée face à la concurrence des importations de poulet congelé ;
- **Dépendance forte aux importations d'intrants** (aliments, poussins, matériel génétique, équipements) et donc vulnérabilité face aux hausses des coûts du fret et aux ruptures d'approvisionnement ;
- **Bonne rentabilité économique des élevages**, mais qui repose largement sur les protections de marché ;
- **Principales opportunités de développement** : production locale d'intrants, développement du plein air et du bio, valorisation des fientes, renforcement de l'action collective et coopération régionale entre territoires du Pacifique.

Formation

Monter un projet en agriculture ou en pêche

La chambre propose plusieurs formations en gestion pour les porteurs de projet en agriculture ou en pêche, en partenariat avec les provinces Nord et Sud.

- **Gestion administrative et comptable de projets économiques de pêche**, du 3 au 6 août à Pouembout. Formation financée par la province Nord. Inscription auprès des techniciens de votre commune.
- **Piloter son entreprise en agriculture ou en pêche**, du 1^{er} au 4 septembre à Tomo. Formation financée par la province Sud. Inscription auprès des techniciens de votre commune ou sur province-sud.nc/economie-tourisme-agriculture/agriprosud

Une nouvelle dynamique pour la filière forêt-bois locale

Le 19 juin, le projet InterBois NC a été lancé lors d'une conférence de presse organisée dans les ateliers de Sequoia, à Païta. L'occasion de présenter la future charpente en bois massif du dock de compostage de l'Ocef, une réalisation qui illustre le potentiel du bois local et la capacité des professionnels à proposer des solutions adaptées aux besoins du territoire. Porté par le cluster Éco Construction, l'Agence rurale et le Groupement des forestiers calédoniens, dans le cadre de France 2030, InterBois NC vise à structurer durablement la filière forêt-bois. Les intervenants ont insisté sur les enjeux de développement, d'innovation et de valorisation du bois local, ainsi que sur la nécessité de renforcer la coordination entre tous les acteurs.

➔ POUR + D'INFOS : **Emma Do Khac, coordinatrice du projet InterBois NC** : interboisnc@gmail.com



Aides pour le secteur agricole

Deux dispositifs d'aide au transport agricole sont mis en œuvre sur financement des provinces et gérés administrativement par l'Agence rurale (instruction des dossiers et paiement). Le premier concerne l'aide au transport des intrants agricoles (aliments pour l'élevage, engrais et amendements) afin de réduire les coûts d'approvisionnement des exploitations. Le second est une aide à la commercialisation des fruits et légumes, qui prend en charge une partie des frais de transport des produits agricoles afin de faciliter leur acheminement vers les marchés. En plus des provinces Nord et Îles, la province Sud a décidé de reprendre le financement de ces deux dispositifs depuis juin 2026. Cette décision permet de rétablir ces aides sur l'ensemble du territoire.



Renseignements : Agence rurale

Tél. : 26 09 60 - contact@agencerurale.nc - agence-rurale.nc

Vol de bétail : ayez les bons réflexes !

Pour lutter efficacement contre le vol et l'abattage de bétail, un numéro dédié aux éleveurs a été mis en place : il faut contacter le 29 52 50.

Si vous êtes victime d'un vol ou d'acte d'abattage d'une de vos bêtes sur votre exploitation, en attendant l'arrivée des forces de l'ordre, voici quelques consignes à respecter :

- N'intervenez pas sur la scène de l'abattage ;
- Ne touchez pas à la carcasse ;
- Ne déplacez pas la bête ;
- Ne brûlez pas la carcasse.



MODERN TECHNIC AGRICULTURE

Tél./ Fax : 35.45.10 - Mobilis  79.00.95
kerouredan.mta@lagoon.nc



SAME

DEUTZ



FAHR



Lamborghini
TRATTORI

Service Pièces : Toutes Marques

L'EXPLORER, de 75 Cv. à 105 Cv.



**Tracteurs DEUTZ
Type AGROFARM
de 92 Cv. à 120 Cv.**

**Chenillard DEUTZ
Type 5115 K
de 110 Cv.**



pioggia carnevali


DESVOYS

 **rousseau**

QUIVOGNE

L'activité du président



30 MAI 2026

Mois du cacao

Le président Jean-Christophe Niaoutou et plusieurs élus étaient présents au marché de Ducos et sont allés sur le stand consacré au cacao et à la fabrication du chocolat pour échanger avec les producteurs locaux. Pour rappel, le mois du cacao, organisé par les équipes de la CAP-NC, a mis à l'honneur la filière locale et son développement (voir article p. 36-37).

30 MAI 2026

Salon du tourisme - province Sud

Jean-Christophe Niaoutou s'est rendu au salon du tourisme, organisé au parc Brunelet à Nouméa par Sud tourisme Nouvelle-Calédonie. Une belle occasion de mettre en avant les produits locaux grâce au stand tenu par le réseau Bienvenue à la ferme !

RENDEZ-VOUS ET ACTIONS SUR LE TERRAIN DES ÉLUS

6 JUIN 2026

Salon de l'horticulture

Grégory Weiss, élu, s'est rendu au salon de l'horticulture à Koné, organisé par l'association Horti Neva.



11 JUIN 2026

Régulation des fruits et légumes

Jean-Philippe Bougault, élu, a contribué au comité de suivi du marché des fruits et légumes, organisé par l'Interprofession fruits et légumes dans les locaux de l'Agence rurale.

11 JUIN 2026

Alimentation animale

Myriam Gallois, élue, a participé aux visites techniques des deux provenderies du territoire, le groupe Saint-Vincent et la SICA NC, proposées par le Syndicat de la qualité avicole (SQA).

17 JUIN 2026

Étude sur le marché des fruits et légumes

L'auditorium de la CCI-NC a accueilli la restitution de l'étude sur la connaissance et la régulation du marché des fruits et légumes en Nouvelle-Calédonie : Jean-Philippe Bougault, élu, représentait la CAP-NC.

24 JUIN 2026

Atelier La Belle Cantine

Chloé Moglia-Lafleur, élue, a participé à l'atelier opérationnel autour du projet La Belle Cantine, au lycée Michel-Rocard à Pouembout.

24 JUIN 2026

Forum des métiers

Jean-Philippe Bougault, élu, a assisté au forum des métiers et de la défense, organisé au collège de Dumbéa-sur-mer.

25 JUIN 2026

Up'ra crevettes

John Kuhn et Patrick Forest, élus, étaient présents à l'assemblée générale de l'Up'ra crevettes à Port-Laguerre.



3 JUILLET 2026

Interprofession viande

Christian Georget, élu, a pris part à l'assemblée générale de l'IVNC, organisée dans les locaux de l'Ocef, à Ducos.

16 JUILLET 2026

Projet Parsanova

La Chambre d'agriculture et de la pêche a organisé une conférence de presse dans le cadre du lancement de Parsanova (voir article p. 32-33). Franck Soury-Lavergne, élu, et les partenaires ont répondu aux questions des médias sur le projet porté par la chambre.



Photos : © CAP-NC

100 AN
BOURAIL
BRICOLAGE
À VOS CÔTÉS
2025-2026

CONCOURS STIHL BÛCHERONNAGE

EST DE RETOUR

Retrouvez-nous à la
STIHL
FOIRE DE BOURAIL
— DEPUIS 1975 —
du 14 au 16 Août 2026



Des supers lots à gagner !

Bons de réduction, bons d'achat,
goodies et pleins d'autres surprises

Bourail, hippodrome de Téné

Pour plus de renseignements, contactez-nous au 32.23.32

#ExpertiseGarantie f i d

Offres en défisc'

SPÉCIALES
FOIRE DE BOURAIL
— DEPUIS 1975 —



ISUZU
DUMP TRUCK 3,5 T
2 690 000 FHT*

JCB
MINI-PELLE 25Z
2 258 040 FHT*

GOURDON
REMORQUE GPA350
657 000 FHT*

En partenariat avec
inter invest
outre-mer

*Défiscalisation déduite applicable sur les Isuzu Truck 3,5 T, mini-pelle JCB 25Z et remorque Gourdon GPA350. Offres réservées aux professionnels éligibles au dispositif d'aide fiscale métropolitaine LODEOM, sous réserve d'acceptation du dossier par le cabinet de défiscalisation INTER INVEST OUTRE-MER. Dans la limite des stocks disponibles. Plus d'informations et conditions en concession. Offre valable jusqu'au 31 octobre 2026. Photos non contractuelles.



POIDS LOURDS & ENGINS
41.41.77 | Rond-point Almameto PK6 | f

Construisons notre pays,
économisons l'énergie.



Mangeons local !

Des saveurs de chez nous,
pour vous !



Ring Mangeons local !



Exposants agricoles

Tribunes



Mangeons
local !

Pavillon de
l'agriculture
et de la pêche



Toilettes

Restaurant

BIENVENUE
à la ferme

Pavillon
Bienvenue
à la ferme



14, 15 ET 16 AOÛT



Programme • Pavillon de l'agriculture et de la pêche

Vendredi 14 août

- Matières organiques - VALORGA (matin)
- Présentation produits - Groupama (matin)
- Prémices de l'EGA - DAVAR (matin)
- Charte bovine : lancement du réseau bovin CAP-NC, province Sud, province Nord (après-midi)
- **Cocktail d'accueil Bienvenue à la ferme**
- **Table ronde CAP-NC** (après-midi)

Samedi 15 août

- **JEU ALIMENTATION "MANGEONS LOCAL !"**
Agence rurale / CAP-NC (journée)
- Présentation balise RTK - CAP-NC (matin)
- Groupama - présentation & découverte (après-midi)
- Planification des cultures & Maraitech REPAIR + NODA (après-midi)
- Intervention IAC (après-midi)
- Intervention Technopole (après-midi)

Dimanche 16 août

- **JEU ALIMENTATION "MANGEONS LOCAL !"**
Agence rurale / CAP-NC (matin)
- Interprofession BOIS - Agence rurale (matin)

Au menu!

Programme • Ring "Mangeons local !"

Samedi 15 août

- Qualifications du Championnat BBQ NC
- Deux démonstrations de dépeçage de cerf
- Méchoui de cerf
- Grillades de produits locaux
- Dégustations gratuites
- Animations culinaires tout au long de la journée

Dimanche 16 août

- Tentative du record du monde de la plus grande brochette de cerf (9 mètres)
- Dépeçage pédagogique
- Méchoui de cerf
- Dégustations gratuites
- Animations BBQ en continu

Programme non définitif.



Suivez-nous sur notre page Facebook pour rester informé(e) des nouveautés qui seront présentées à la Foire de Bourail.

Dans un contexte particulièrement tendu où l'économie calédonienne peine à se relever après la crise du Covid et les émeutes de mai 2024, la commercialisation des fruits et légumes demeure une étape capitale pour le développement de l'activité des agriculteurs et la pérennité de leur exploitation. Elle fait partie intégrante de la stratégie de la CAP-NC « *Mangeons local !* » qui vise à valoriser les produits locaux, à favoriser les circuits courts et à couvrir au mieux les besoins des consommateurs afin de tendre vers la souveraineté alimentaire du territoire.



Dynamiser et diversifier la commercialisation des fruits et légumes

ÉLARGIR LES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION POUR OPTIMISER LA VENTE DES FRUITS ET LÉGUMES

Accompagner ses ressortissants à mieux vendre leurs produits est un objectif prioritaire de la chambre. La commercialisation des fruits et légumes frais ou transformés nécessite une bonne connaissance des canaux de vente, qu'ils soient directs ou indirects, du marché et des attentes des consommateurs calédoniens.



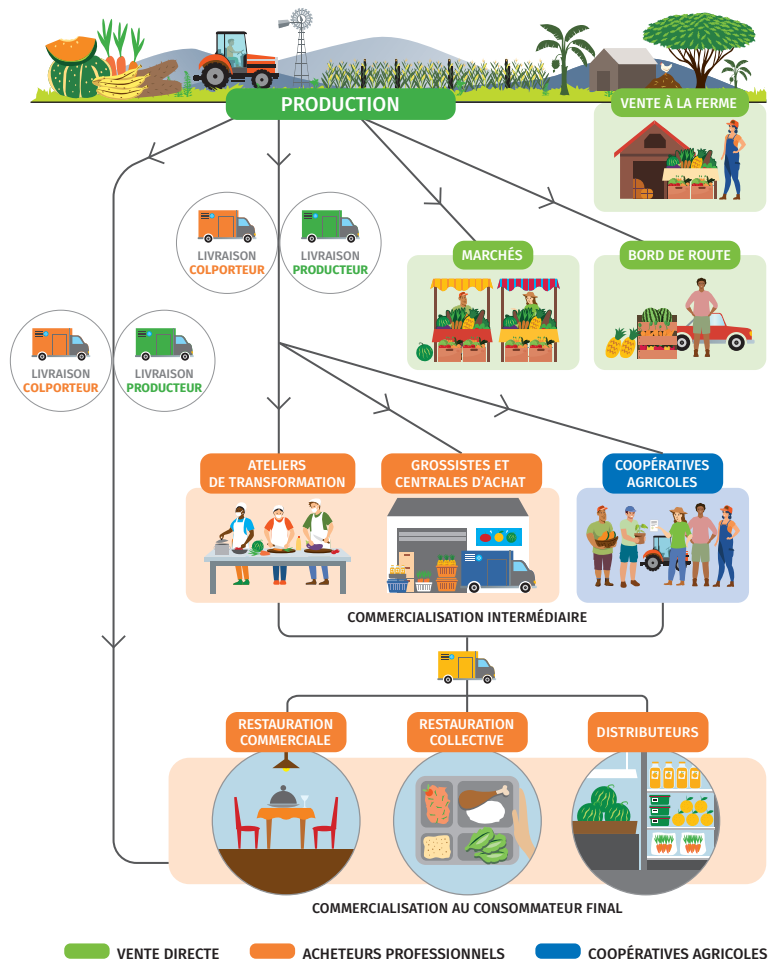
LEVER LES FREINS À LA COMMERCIALISATION

Si la filière locale des fruits et légumes continue à se structurer et à se professionnaliser grâce notamment aux actions mises en place par la CAP-NC et ses partenaires, les agriculteurs rencontrent encore trop souvent des difficultés pour écouler leur production. Baisse de la consommation, du pouvoir d'achat et du nombre de clients, saisonnalité de l'offre avec des volumes de production irréguliers, problématiques de logistique, manque d'infrastructures agricoles, volatilité des prix, diminution des surfaces de vente...

IDENTIFIER LES LEVIERS D'AMÉLIORATION

Définir une stratégie commerciale permet aux producteurs de mieux orienter leur activité et de diminuer les risques face aux fluctuations du marché, par exemple en diversifiant leurs cultures, en s'adaptant à la saisonnalité ou en combinant plusieurs canaux de vente pour accéder à davantage de marchés tout au long de l'année... En complément de la vente directe sur les marchés ou en bord de route, rejoindre une coopérative agricole, se lancer dans la transformation agroalimentaire ou fournir la restauration collective peut également sécuriser les revenus des agriculteurs et améliorer la rentabilité de leur exploitation.

Ce dossier recense l'ensemble des circuits de commercialisation et présente l'accompagnement que proposent la CAP-NC et ses partenaires à travers différents dispositifs et outils mis à la disposition des agriculteurs.





Le Guide de commercialisation des fruits et légumes, un outil indispensable

Édité en début d'année par la CAP-NC, l'Ifel-NC et l'Agence rurale, le guide propose une description technique des différents canaux de vente et de leurs spécificités. Il revient aussi sur les bonnes pratiques à adopter pour conserver la qualité des fruits et légumes en termes de conditionnement, traitement, stockage et logistique, avec un focus sur les produits certifiés. Et pour les agriculteurs qui ont des difficultés à écouler leur production, l'annuaire d'appui à la commercialisation liste les contacts des acheteurs professionnels.

Pour télécharger le Guide de commercialisation des fruits et légumes, rendez-vous sur cap-nc.nc, rubrique "Se documenter"



LES MERCURIALES ET LA RÉGULATION DU MARCHÉ DES FRUITS ET LÉGUMES



Recueillies et publiées par la CAP-NC, les mercuriales ciblent deux objectifs : connaître le prix d'un produit vendu au marché de gros de Ducos lors de la commercialisation entre le producteur et le premier acheteur (grossistes, colporteurs, distributeurs, snacks, restauration collective, boutiques de primeurs, etc.) et la quantité commercialisée. Elles sont utiles aux agriculteurs pour définir les prix de vente et sont également un outil d'aide à la décision pour la régulation du marché des fruits et légumes. Transmises aux acteurs du secteur agricole - la Davar (Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales), l'Agence rurale et l'Ifel-NC (Interprofession fruits et légumes) -, les mercuriales font partie des indicateurs qui aident

à définir les quotas d'importation mensuels pour réguler le marché et les dispositifs à mettre en place pour soutenir et professionnaliser les filières, et à protéger et favoriser la production locale.

Pour recevoir les mercuriales hebdomadaires ou mensuelles, contactez le service Marché de gros de la CAP-NC : mdg@cap-nc.nc

La CAP-NC propose aussi un document téléchargeable, *Zoom marché des fruits et légumes de Nouvelle-Calédonie*, sur cap-nc.nc, rubrique "Se documenter", qui recense l'état du marché local chaque mois.

FOCUS

L'organisation mondiale de la santé (OMS) recommande de consommer au moins cinq portions de fruits et légumes par jour, soit environ 400 grammes. Ces aliments regorgent de vitamines, de minéraux, d'antioxydants et de fibres et participent activement au bon fonctionnement du corps. Les intégrer au quotidien permet de mieux couvrir les besoins nutritionnels de chacun, tout en maintenant un équilibre alimentaire. L'Agence sanitaire et sociale (ASSNC) relaie le même message et promeut auprès des Calédoniens une alimentation locale, diversifiée et plus végétale, via entre autres la mise à disposition de fiches produits locaux pour faciliter la culture et l'insertion de ces produits dans les assiettes des consommateurs.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.santepourtous.nc

Valoriser les fruits et légumes grâce aux signes de qualité



Les signes de qualité garantissent aux consommateurs l'engagement des producteurs en faveur d'une démarche de qualité dans leurs modes de production respectueux de l'environnement, des ressources et de la biodiversité, selon un cahier des charges spécifiques : la norme océanienne d'agriculture biologique pour le signe Bio Pasifika et un cahier des charges propre à la Nouvelle-Calédonie pour le signe Agriculture responsable. Lors de leur commercialisation, il est essentiel de mettre en avant ces bonnes pratiques via une signalétique adaptée (stickers, emballages écoresponsables, étiquettes...) pour se différencier. Afin d'encourager la consommation des fruits et légumes certifiés, la CAP-NC, en partenariat avec les organismes de défense et de gestion des labels qualité et grâce au soutien financier de l'Agence rurale, organise depuis 2025 des Rencontres de qualité pour mettre en relation producteurs certifiés et acheteurs professionnels.

Service des Signes d'identification de la qualité et de l'origine (Siqo) de la CAP-NC

Tél. : 24 31 60 / 97 87 88 - siqo@cap-nc.nc - signesdequalite.nc

LA VENTE DIRECTE, PROXIMITÉ ET CIRCUITS COURTS

Depuis mai 2024, les agriculteurs ont dû trouver des solutions pour écouler leur production.

La vente directe a ainsi connu un véritable essor. Le service RECAP (Réseau événements communication animation [et agrotourisme !] promotion) de la CAP-NC apporte son expertise pour faciliter et promouvoir la mise en marché et les circuits courts.



Les marchés de proximité

La plupart des communes possèdent leur marché, de taille plus ou moins importante... Ce qui permet aux producteurs de vendre directement fruits et légumes, frais ou transformés, et de fidéliser leur clientèle. La CAP-NC est disponible pour accompagner le développement et pérenniser ces marchés de proximité.



Les foires agricoles

Chaque année, les foires - Bourail, Pouembout, Koumac, îles Loyauté... - attirent de nombreux visiteurs et leur permettent d'accéder facilement à des produits locaux de qualité. Lors de ces événements, la chambre rencontre, échange et informe les agriculteurs et les Calédoniens.



La vente à la ferme

En réduisant le nombre d'intermédiaires, les producteurs qui vendent directement sur leur exploitation peuvent maintenir un lien direct avec les consommateurs et bénéficier d'une rémunération plus juste.



La vente en bord de route

Si de plus en plus de producteurs utilisent cette pratique, il est à noter qu'elle est soumise à déclaration et même à autorisation dans certaines communes. Ces informations figurent sur les sites des communes.



© CAP-NC

Bienvenue à la ferme, un réseau dynamique

Outre la promotion de l'agritourisme et la valorisation des circuits courts, le réseau participe à de nombreux événements pour mettre en avant la production locale. Il organise également en Brousse les marchés paysans trois ou quatre fois par an dont chaque édition connaît un beau succès auprès des producteurs comme des consommateurs.

Plus d'infos

Bienvenue à la ferme
Antenne de Bourail
de la CAP-NC

Tél. : 44 23 48 / 79 36 10

bienvenuealaferme@cap-nc.nc



SE LANCER DANS LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

La transformation offre aux agriculteurs une voie complémentaire pour écouler leurs produits, ouvrir de nouveaux marchés avec un étalement des ventes sur l'année et répondre aux attentes des consommateurs, limiter les pertes et diversifier leur activité. Ouvrir un atelier de transformation peut assurer des revenus supplémentaires, mais il est essentiel de bien préparer son projet en s'appuyant notamment sur un modèle économique qui définit les produits à transformer, le volume minimal, l'organisation du travail, les débouchés et la rentabilité.

À La Foa, une nouvelle usine de transformation agroalimentaire, Maison Terra, entrera en service en novembre prochain : une belle initiative soutenue par la CAP-NC !

Vous avez un projet de transformation alimentaire et vous avez besoin d'être accompagné ? Contactez le pôle Alimentation et Développement durable : tél. 24 31 60 - devdurable@cap-nc.nc

Pour aller plus loin, consultez le guide *Transformation alimentaire artisanale des produits agricoles et de la pêche*, édité par la Technopole et l'Agence rurale, téléchargeable sur cap-nc.nc, rubrique "Se documenter"

APPROVISIONNER LES CANTINES DU TERRITOIRE

Parmi les circuits de commercialisation, fournir la restauration collective peut être une très belle opportunité de croissance pour les agriculteurs. En effet, ce marché leur garantirait à la fois une demande constante et régulière et des débouchés durables, tout en offrant des repas équilibrés à base de fruits et légumes locaux, frais ou transformés, aux petits Calédoniens. Pour accompagner le développement de la filière, la CAP-NC a mené plusieurs opérations en 2025 dans les cantines afin de proposer aux élèves des plats à base de produits locaux. « D'ailleurs, la chambre accompagne les communes et les établissements qui souhaitent participer à cette démarche en leur donnant une liste de contact de producteurs. Et dans certains cas, elle peut même assurer un suivi », explique Pauline Meurlay, responsable du pôle Alimentation et Développement durable de la CAP-NC. Elle contribue également à l'initiative portée par le cluster Pacific Food Lab avec le label La Belle Cantine qui vise à mieux nourrir les enfants et à les éduquer au goût, soutenir les producteurs locaux et réduire le gaspillage alimentaire au sein des établissements scolaires.

« C'est pourquoi, souligne la responsable, la CAP-NC souhaiterait que la Nouvelle-Calédonie s'engage en faveur d'une alimentation de qualité et durable dans la restauration collective via une loi similaire à la loi EGAlim, promulguée dans l'Hexagone en 2018, en l'adaptant au contexte local. » Pour rappel, cette loi prévoit plusieurs mesures pour

améliorer la qualité des repas servis par la restauration collective, avec notamment l'objectif d'un taux d'approvisionnement de 50 % de produits durables et de qualité, dont 20 % issus de l'agriculture biologique.

À Canala, l'association Wake Chaa accompagne producteurs et porteurs de projet sur la transformation des produits agricoles, en particulier pour approvisionner les cantines.



La force du collectif au sein d'une coopérative agricole

Rejoindre ou créer une coopérative agricole permet de vendre sa production plus facilement, à de meilleures conditions et sur des marchés plus divers, tout en réduisant ses coûts et en augmentant ses revenus. Zoom sur les avantages de la coopérative.

Le regroupement sous la forme d'une coopérative peut être une solution pour diminuer les coûts de production, améliorer la qualité des produits et normaliser les productions.



- **Accéder à de nouveaux marchés** : en mettant leurs récoltes en commun, les producteurs peuvent répondre à des commandes plus importantes et approvisionner par exemple les grandes surfaces, les ateliers de transformation, la restauration collective...
- **Négocier plus efficacement** : les prix et les contrats sont négociés pour tous les membres, ce qui permet souvent d'obtenir de meilleures conditions de vente.
- **Réduire les coûts** : les dépenses liées à la logistique (stockage, transport, emballage...) et à la commercialisation sont partagées, d'où une meilleure rentabilité.

- **Améliorer la qualité des produits** : la coopérative peut mettre en place des normes de qualité, des équipements de tri et de conditionnement, rendant les produits plus attractifs.
- **Limiter les pertes** : grâce à une meilleure organisation de la collecte, du stockage et de la vente, les produits sont écoulés plus rapidement et risquent moins de se détériorer.

Parallèlement, être membre d'une coopérative nécessite un engagement fort.

Pour tout savoir sur le fonctionnement d'une coopérative agricole, la CAP-NC a publié une fiche technique : pour la télécharger, rendez-vous sur cap-nc.nc, rubrique "Se documenter"

RETOUR SUR LE FORUM DE COMMERCIALISATION DES FRUITS ET LÉGUMES

Organisé par la CAP-NC, l'Ifel-NC et l'Agence rurale le 2 juin à Païta, le Forum de la commercialisation a réuni près de 80 professionnels issus de la filière fruits et légumes : producteurs, transformateurs, grossistes, coopératives, distributeurs, acteurs de la restauration collective et commerciale... Au programme de cette première édition, mieux connaître les dispositifs et outils disponibles pour la commercialisation des fruits et légumes, rassembler tous les acteurs de la filière, échanger avec de futurs fournisseurs ou acheteurs sur leurs besoins et favoriser la mise en relation. Parmi les intervenants, la centrale d'achat SCIE, qui fournit plusieurs moyennes et grandes surfaces, ou encore le service de restauration col-



lective La Casserolette se sont dit favorables à proposer une plus grande quantité de fruits et légumes locaux.

« L'objectif principal de ce forum était de présenter les spécificités des canaux de commercialisation calédoniens et de dresser un panorama des aides, outils et services afin d'accompagner les professionnels de la filière sur la commercialisation », explique Chloé Fillingier, directrice de l'Ifel-NC. Une prochaine édition devrait voir le jour l'année prochaine.

L'Ifel-NC, au service de la filière fruits et légumes

L'interprofession fruits et légumes est chargée d'encourager la consommation des fruits et légumes et défend les intérêts de tous les acteurs de la filière locale. Elle participe notamment au renforcement de la sécurité alimentaire du territoire en soutenant la production et la consommation de produits locaux de qualité et en favorisant le pilotage collectif des filières, la segmentation de l'offre et l'amélioration de la qualité post-récolte.

L'Ifel-NC collabore avec différents organismes, dont la CAP-NC, pour une meilleure connaissance des besoins du marché local afin d'améliorer la correspondance entre l'offre et la demande en termes de quantité et de qualité.

Ifel-NC : tél. 70 45 33 - contact@ifel.nc - fruitsetlegumes.nc



Tout savoir sur les dispositifs d'aide de l'Agence rurale

Si l'Agence rurale œuvre activement pour la régulation du marché des fruits et légumes, elle accompagne aussi les agriculteurs via des aides en faveur de la commercialisation, de la transition agroécologique et la promotion de la filière.

Pour tout savoir sur ces dispositifs et les conditions pour en bénéficier, rendez-vous sur agence-rurale.nc et cliquez sur "Catalogue des aides"

Pour rappel, les provinces proposent également des soutiens financiers. Renseignez-vous directement auprès des techniciens de votre province.



L'accompagnement de la CAP-NC

En complément du soutien apporté par les services Sipo et Recap, les porteurs de projet et les agriculteurs peuvent solliciter la cellule économique de la CAP-NC pour établir une stratégie d'écoulement adaptée à leurs cultures. Prendre en compte les différents paramètres pour la mise en marché de sa production est indispensable. Par exemple, en vous interrogeant sur :

- **La production** : nature des produits, diversité, volumes, coûts, calendrier de production, qualité, zone géographique, durée de conservation...
- **Les objectifs de vente** : seuil de rentabilité, vitesse d'écoulement, coûts de commercialisation, contraintes logistiques...
- **Les caractéristiques du marché** : prix de vente, demande, attente des consommateurs, concurrence, saisonnalité...
- **Ressources** : main-d'œuvre, équipements, transport...

Adapter une stratégie commerciale diversifiée permet de mieux écouler l'ensemble de sa production, mais aussi de limiter et répartir les risques et d'accroître ses revenus tout en assurant la pérennité de son exploitation.



Renseignements :
pôle Appui aux ressortissants de la CAP-NC
Tél. : 24 31 60 - poleressortissant@cap-nc.nc



Venez faire
votre demande...



FOIRE DE BOURAIL

14 - 15 - 16 AOÛT 2026

 **CIPAC**
Industrie

EN
BREF

Favoriser la santé animale dans les élevages

Le 30 juin, le groupement de défense sanitaire animal (GDS-A) a organisé sa journée technique annuelle destinée aux vétérinaires, partenaires et acteurs clés de la santé animale dans les filières d'élevage. Étaient présents les cliniques vétérinaires de Brousse, le Groupement technique vétérinaire (GTV), le Laboratoire de Nouvelle-Calédonie et le Sivap. Parmi les thématiques traitées, la mise en place d'un projet de test d'un nouvel acaricide bovin, le renforcement des suivis sanitaires, le rappel du cadre d'intervention vétérinaire concernant les foyers de mortalité bovin, ovin et caprin... Un point d'étape du projet

Resalim, porté par la CAP-NC, pour renforcer l'autonomie alimentaire animale a été mis en avant. Pour rappel, il vise à produire et diffuser des références technico-économiques afin de renforcer la santé dans le cadre d'une approche *One Health* (santé du sol, santé du végétal, santé animale). Des échanges constructifs qui ont permis d'avancer sur les différents sujets stratégiques et de renforcer les liens entre les acteurs, nécessaires à l'accompagnement des élevages et à la sécurité sanitaire en Nouvelle-Calédonie.

+ d'infos : GDS-A de la CAP-NC
Tél. : 44 52 45 - gds-a@cap-nc.nc



Filière avicole

Visite technique des provenderies

Le Syndicat de la qualité avicole (SQA) a proposé une visite technique des provenderies locales - le groupe Saint-Vincent et la SICA NC - à une quinzaine d'éleveurs adhérents, le 11 juin dernier. Cette journée a permis de renforcer les échanges entre producteurs et fabricants d'aliments autour des enjeux techniques, logistiques et économiques de la filière avicole. Les temps forts de la journée :

- Découverte des processus de fabrication mettant en lumière différentes approches de production des aliments pour animaux ;
- Échanges techniques sur la fabrication, l'approvisionnement et l'acheminement des aliments ;
- Partage des contraintes et réalités du terrain, favorisant l'identification de pistes d'amélioration et d'adaptation ;
- Renforcement des liens professionnels entre les différents acteurs de l'aviculture.

Une belle journée d'échanges au service de la filière !

Aviculteurs, vous souhaitez rejoindre le Syndicat de la qualité avicole ?
Contact : tél. 78 95 04
jmetua@cap-nc.nc



Courses hippiques : Bourail Cup 2026

Le 11 juillet, l'hippodrome de Téné a accueilli la Bourail Cup. Au programme de cette journée hippique : 6 courses au galop, 1 course de trot et 2 courses de stock. De quoi satisfaire tous les amateurs d'émotions fortes ! Et pour le plus grand plaisir du public, étaient proposés également des animations - orchestre, groupe de danse tahitienne, stand de petits chevaux, espace de jeux pour les enfants... -, des stands de restauration et un marché avec des produits locaux.

Pour connaître le programme 2026, consultez la page
Fédération des Courses Hippiques de NC

Filière apicole

Le Resa se renforce pour préserver la santé des abeilles

La Nouvelle-Calédonie bénéficie d'un statut sanitaire apicole exceptionnel et demeure indemne de plusieurs maladies et parasites majeurs des abeilles, dont le varroa, le petit coléoptère et le frelon asiatique. Le Réseau d'épidémiologie-surveillance apicole (Resa) œuvre au quotidien pour préserver cette situation privilégiée grâce au suivi sanitaire des ruchers et à la mobilisation des acteurs de la filière. Le Resa accueille son nouveau coordinateur, Thibaut Langlois, vétérinaire épidémiologiste, basé au Centre d'apiculture de Boghen. Il accompagnera les apiculteurs et les agents sanitaires apicoles dans les actions de surveillance et de prévention. La protection du cheptel apicole calédonien est l'affaire de tous : déclarons nos ruches !

Thibaut Langlois, coordinateur du Resa de la Technopole
Tél. : 51 59 50 - resa@technopole.nc - technopole.nc



Oh, la “bête” reconversion

Nom : Jacques Leroy

Âge : 57 ans

Activité : éleveur ovin

Où : Bambou-Koumac

Et aussi : célibataire, quatre enfants



Depuis quand êtes-vous éleveur ?

Même si je baigne dans le milieu de l'élevage depuis tout petit, j'ai démarré ma propre exploitation récemment, en 2021, avec un élevage ovin d'une vingtaine de têtes. Je commercialise d'ores et déjà ma production auprès de particuliers, pour des occasions festives principalement. À terme, j'espère avoir un cheptel de 150 têtes. Je dispose de 70 hectares, c'est donc tout à fait envisageable, même si 50 hectares seulement peuvent vraiment être dévolus à l'élevage.

Avez-vous autour de vous un proche qui a fait figure de modèle ?

Mes parents sont éleveurs de bovins. Ils ont encore une centaine de têtes. C'est grâce à une donation-partage de leur part que j'ai une parcelle à moi. Sinon, je dois à Philippe Cogulet, un éleveur de renom qui exerce à Poum, près du col d'Arama, de m'avoir donné le goût de l'élevage ovin. Ensuite, j'ai suivi des formations à Port-Laguerre, à Bourail, chez Daniel Guépy aussi à La Foa.

Quelle est votre plus grande source de plaisir dans votre métier ?

Depuis que je suis enfant, j'ai eu envie de poursuivre l'activité qui était celle de mes parents, avoir un terrain à moi, être au contact de la nature et m'occuper de mes bêtes.

Quel est le principal obstacle que vous avez dû affronter jusqu'à présent ?

C'est d'actualité, ce sont les feux. C'est un stress permanent et ça nous oblige à un travail incessant de remise en état, notamment pour les clôtures. On doit faire face à des pyromanes qui semblent agir tous les ans, au même endroit. Et à chaque fois, ce sont des ares ou des hectares de pâturage qui partent en fumée.

Quel autre métier exercez-vous ?

Je suis topographe à la SLN depuis 2005, après 17 ans passés chez Montagnat comme chauffeur routier. J'ai aussi passé mon brevet de télépilote professionnel à l'Aviation civile en 2019, ce qui est utile dans le cadre de mes missions de topographie.

De quoi êtes-vous le plus fier dans votre vie professionnelle ?

Je suis fier d'avoir une propriété, une terre sur laquelle je peux entamer cette reconversion en vue de ma retraite. Fier aussi d'avoir appris sur le tas mon métier de topographe au sein de la SLN. C'est une belle évolution de carrière. J'espère prendre ma retraite fin 2027 au plus tard. Je travaillerai alors depuis 40 ans.

Quels sont vos projets et comment envisagez-vous une éventuelle transmission ?

Déjà, dans 10 ans, j'espère avoir développé mes compétences d'éleveur et disposer d'un cheptel suffisant pour fournir régulièrement l'Ocef. Pour la transmission, ce sera plus difficile. Mes enfants ne sont pas trop chauds pour reprendre une exploitation. Ils voient combien c'est difficile. Un de mes fils, peut-être, mais c'est loin d'être gagné. Comment leur en vouloir...

En quoi la Chambre d'agriculture et de la pêche vous a été utile ?

Ah, ils m'ont bien aidé. Le personnel dans le Nord a toujours répondu présent pour m'orienter vers les bons interlocuteurs, que ce soit la Davar ou d'autres organismes. Je leur en suis reconnaissant. Et puis, il y a la carte agricole évidemment. C'est une fierté d'en être détenteur.

Quel est votre outil le plus précieux ?

Plutôt que des outils, ce sont des machines, sans lesquelles je ne pourrais pas exercer mon activité : mon tracteur, un Kubota 50 CV qui fait son âge, mais dont je prends soin, comme c'est le cas de mon pick-up et de mon petit camion.

Avec quelle personnalité calédonienne aimeriez-vous parler de votre métier ?

En fait, ma première pensée va à un cousin, Franck Napoléon, avec qui, justement, j'ai parlé de mon métier récemment. Du coup, ces conversations lui ont aussi donné envie de se lancer. Il a acquis quelques têtes, je lui donne quelques conseils. C'est bien de voir des gars comme lui initier des projets d'élevage dans notre province. Des projets qui contribuent à nourrir.



GÉNÉTIQUE BOVINE : NOUVELLES PERSPECTIVES

En février dernier, le Salon international de l'agriculture (SIA) a permis de renforcer des partenariats de deux ordres, à la fois autour de l'export de la génétique et sur la sélection des vaches brahman, égéries du salon 2026.

Dans un contexte de changement climatique et de crise économique, chaque acteur des filières bovines, en Europe ou en Nouvelle-Calédonie, cherche des pistes d'adaptation et des solutions. Peut-être des opportunités de nouveaux débouchés à l'export pour la filière bovine locale ? L'expertise calédonienne, tant en termes de génétique bovine que pour des méthodes d'élevage en milieu tropical, avec notamment la race brahman, est des plus recherchées.

UNE EXPERTISE DE TROPICALISATION DES CHEPTELS

« Depuis 4-5 ans, souligne Vincent Galibert, responsable du pôle Animal de la CAP-NC, l'Hexagone se rapproche des acteurs calédoniens pour échanger sur les savoir-faire en matière de génétique et des modes d'élevage. Nous avons réellement une carte à jouer pour notre expertise, dans l'adaptation des animaux à notre environnement chaud, nos solutions de tropicalisation des cheptels, notre approche de lutte intégrée contre la tique. Et le SIA a permis de mettre en avant cette technicité. » Par ailleurs, l'élevage de la race brahman en Nouvelle-Calédonie intéresse à plus d'un titre les acteurs français, notamment antillais, et aussi européens. C'est

une race adaptée au changement climatique. « Les caractéristiques de la Brahman peuvent montrer la voie dans des nouveaux schémas de croisement de races bovines mieux adaptées à une France confrontée à des hausses majeures de température moyenne d'ici 2100 ». L'association nationale des GDS (groupements de défense sanitaire France) a réuni les GDS ultramarins pour faciliter un partage des connaissances et d'expertise sur cette race, ses nouveaux schémas de croisement et construire une approche filière par territoire.

UNE EXPERTISE DE LA GÉNÉTIQUE

« En Calédonie, explique Pierrick Arnoux, directeur de l'Upra bovine, nous utilisons des génétiques européennes et australiennes. Chaque race est gérée au sein d'un herd-book, dont l'organisation et les critères sont largement inspirés de ceux des races métropolitaines, tant pour la définition des standards raciaux que pour le suivi des contrôles de performance. Cette structuration renforce notre crédibilité auprès de nos partenaires internationaux. Elle repose à la fois sur le nombre important d'animaux référencés dans nos bases de données et sur la qualité des informations collectées dans les élevages, notamment les données de phénotypage et de contrôle de performance. » C'est dans ce contexte

que l'organisme de sélection (OS) national Brahman, basé en Martinique, a manifesté son souhait de développer un partenariat avec la Calédonie. Ce rapprochement permettrait de valoriser les données produites dans le Pacifique tout en confortant le statut de l'OS national Brahman, en élargissant son périmètre d'action et sa base de référence à l'échelle ultramarine.

DES PISTES D'EXPORT DE LA GÉNÉTIQUE CALÉDONIENNE

Autre enjeu : l'export. « Dans le cadre du plan de relance de la filière, souligne Vincent Galibert, il est important de rechercher de nouveaux débouchés, notamment dans un contexte de baisse locale de la consommation de viande (15 à 20 %). La crise économique impacte la filière bovine et l'exportation de la génétique calédonienne est une piste et une opportunité. » « Même si elle est au stade de l'expérimentation, précise Pierrick Arnoux, aujourd'hui le marché européen reste faible pour l'exportation de génétiques [semences et embryons] : il y a davantage d'opportunités vers le Pacifique. C'est une piste à explorer et développer. » Il existe en effet des demandes du Vanuatu, de Fidji et de la Polynésie française : « nous travaillons déjà avec cette dernière pour la mutualisation de commandes auprès de

la Métropole et l'export de taureaux. Il est aussi envisagé de grouper des commandes avec la Guyane et la Martinique, ce qui permettra de développer et renforcer les partenariats avec les Australiens, à l'échelle mondiale. » À moyen terme, une réflexion pourrait être engagée sur ce sujet entre la Nouvelle-Calédonie, la Guyane et la Martinique. « En consolidant nos besoins, nous pourrions présenter des volumes plus significatifs aux centres de collecte australiens, pour lesquels nos commandes individuelles restent aujourd'hui trop limitées pour constituer un marché prioritaire. »

L'expertise calédonienne n'est plus à démontrer : le travail, depuis de nombreuses années, des acteurs de la filière, du pôle Animal de la CAP-NC et de l'Upa bovine porte aujourd'hui ses fruits. Pour autant, les marchés sont encore des niches qu'il faut désormais développer. Le SIA aura permis de mettre en lumière la technicité des ultramarins, de la Martinique en passant par la Guyane, jusqu'à la Nouvelle-Calédonie. Ces îles « loin de tout » qui ont su s'adapter pour apporter des solutions d'avenir.

L'ORGANISME DE SÉLECTION BRAHMAN

L'Union des éleveurs de bovins brahman de Martinique (Uebbm) a été créée en 2000 avec pour objectif de réhabiliter la race brahman dans l'élevage martiniquais pour son adaptabilité aux saisonnalités extrêmes. Depuis 2007, elle a évolué en organisme de sélection Brahman (UEBB), avec la volonté de développer et promouvoir une race performante de bovin allaitant rustique français bien adapté aux zones tropicales. Cet agrément en tant qu'OS a été obtenu en 2008 et renouvelé en 2014, puis en 2020 à la suite de l'entrée en vigueur du règlement zootechnique européen.

L'UPRA BOVINE

Créée en 1982, l'association, reconnue par le gouvernement comme organisme professionnel agricole de sélection génétique, regroupe plus de 180 éleveurs bovins. Ses principales missions :

- Organisation de la sélection des races bovines
- Organisation de la qualification des reproducteurs
- Diffusion du progrès génétique
- Conseil, information et promotion du travail des éleveurs



Chambre d'agriculture et de la pêche, pôle Animal
Tél. : 44 52 45 - poleanimal@cap-nc.nc
Upa bovine - Port-Laguerre
Tél. : 35 30 10 - contact@upra.nc



DQS DÉMARCHE QUALITÉ SANITAIRE

La Démarche Qualité Sanitaire (DQS) est le fruit de travaux réalisés par tous les acteurs de la Charte Bovine. Elle vise à faire reconnaître et à valoriser le statut sanitaire et les bonnes pratiques des éleveurs engagés volontairement dans celle-ci.

Afin de promouvoir cette démarche, reposant sur quatre entités, le GDS-A de la Chambre d'agriculture et de la pêche a souhaité mettre en place une identification visuelle.

Quatre niveaux d'engagement



Ce premier niveau de démarche répond au besoin initial exprimé par les éleveurs pour sécuriser les échanges de bovins eu égard aux maladies de la reproduction et à la paratuberculose. Cette identification signifie que la surveillance est mise en place et que les éleveurs s'engagent à respecter les protocoles sanitaires.



Le « + » renseigne sur le niveau de garantie de la surveillance de la paratuberculose. Cette identification signifie que la surveillance existe depuis au moins 2 ans. Elle atteste d'un niveau élevé de garantie.



Ce second niveau de la « Démarche Qualité Sanitaire » vise à contribuer à la valorisation commerciale de productions qualitatives, sur des marchés de niche. En sus du respect des protocoles sanitaire, le DQS précise un renforcement des pratiques de gestion des données d'état civil bovin (filiation / type racial).



Le « + » renseigne sur le niveau de garantie de la surveillance de la paratuberculose. Cette identification signifie que la surveillance existe depuis au moins 2 ans. Elle atteste d'un niveau élevé de garantie.



Les partenaires de la "Démarche Qualité Sanitaire" :

Agence rurale, CAP-NC, DAVAR, GTV, IVNC, OCEF, province des Îles, province Nord, province Sud, SEBNC, UPRA Bovine, UCS.



ŒUFS FERMIERS : UN CAHIER DES CHARGES ASSOUPLI POUR RELANCER LA CERTIFICATION

Adopté en 2019 dans le cadre du label Certifié authentique, le cahier des charges des Œufs fermiers de poules élevées en plein air Certifié authentique n'a encore permis aucune certification. Face à ce constat, la CAP-NC et le Syndicat de la qualité avicole (SQA) ont engagé une révision du référentiel afin de lever certains freins et encourager les éleveurs à s'engager dans la démarche.



S sept ans après son adoption, le cahier des charges des œufs fermiers fait peau neuve. Élaboré « pour promouvoir l'élevage de poules pondeuses et répondre aux attentes croissantes des consommateurs en termes de bien-être animal, de conditions de production ou encore de traçabilité des produits » rappelle Joelle Metua, technicienne démarches qualité au sein du pôle Alimentation et Développement durable de la CAP-NC, ce référentiel intégré au label Certifié authentique n'a pourtant enregistré aucun producteur certifié depuis sa création. « De 2019 à 2024, nous n'avons eu aucun certifié. Il était donc temps de comprendre ce qui bloquait et d'échanger avec les professionnels. »

LES MODIFICATIONS DU CAHIER DES CHARGES EN COURS DE VALIDATION

Pour identifier les difficultés rencontrées sur le terrain, deux groupes de travail ont été organisés en mars, puis en mai 2025, avec les éleveurs et le SQA. Une première réunion a permis de relire le cahier des charges et recenser les points jugés trop contraignants. La seconde a été consacrée à la recherche de solutions et à la rédaction de propositions d'évolution. La nouvelle version est désormais en voie de validation par les organismes dédiés. Malgré cette phase réglementaire encore en cours, un premier éleveur candidat à la certification a déjà pu être audité en mai dernier avec l'accord de l'Agence rurale, organisme de gestion des Signes d'identification de qualité et d'origine (Siqo). « Nous sommes maintenant dans l'attente du comité de certification », précise Joelle Metua.



LE TEMPS D'ÉCOULER SES ÉTIQUETTES ET DE S'INFORMER

Cette avancée marque également le début d'une phase d'information auprès des producteurs utilisant déjà certaines mentions protégées sur leurs emballages. En effet, dès lors qu'un premier aviculteur sera certifié, les termes Œufs fermiers, Œufs de poules élevées en plein air ou encore Œufs plein air, protégés par la loi de pays, ne pourront plus être utilisés librement. « Nous sommes avant tout dans une logique de prévention et d'accompagnement. Les éleveurs ont le temps de s'informer et d'écouler leurs stocks d'étiquettes », rassure la technicienne. Pour ceux qui souhaitent se lancer, la CAP-NC propose un accompagnement gratuit. Une visite de l'exploitation permet de réaliser une simulation d'audit.

PROFESSIONNALISATION ET ACCOMPAGNEMENT VERS LA COMMERCIALISATION

Au-delà de la reconnaissance officielle, la certification constitue un véritable outil de professionnalisation. Les critères portent notamment sur l'alimentation des animaux, la densité d'élevage, les conditions de plein air ou encore la traçabilité des produits. « Le label permet de valoriser le travail des éleveurs et de les accompagner dans la commercialisation de leurs produits », précise la technicienne. Avec cette révision du cahier des charges, la filière espère désormais voir émerger les premiers producteurs certifiés.



QUELQUES EXEMPLES DE CRITÈRES

- À partir de 6 semaines, accès au parcours (espace extérieur)
- Densité en bâtiment : 9 poules par m² ; densité en parcours : 1 poule pour 5 m²
- La matière première des aliments ne doit pas contenir d'OGM, ni de viande (hors poisson)
- Limité à 12 000 poules par exploitation, 3 000 poules par bâtiment

QUELQUES EXEMPLES DE MODIFICATION DU CAHIER DES CHARGES

- Les poules n'ont plus d'âge limite pour pondre ;
- Il n'est plus question de vérifier la clarté du blanc de l'œuf ;
- Il est désormais autorisé d'intégrer, dans une proportion maximale de 5 %, une farine de poisson locale, issue de déchets de pêche hauturière certifiée Pêche responsable, utilisée en complément des apports végétaux.

Le label permet de valoriser le travail des éleveurs et de les accompagner dans la commercialisation de leurs produits.



Service des Signes d'identification de la qualité et de l'origine de la CAP-NC
Tél. : 24 31 60 / 78 95 04 - sigo@cap-nc.nc
signesdequalite.nc

STRUCTURES DU SECTEUR PRIVÉ

BOOSTEZ VOTRE PERFORMANCE

**LA MONTÉE EN COMPÉTENCES
EST VOTRE MEILLEUR LEVIER DE CROISSANCE**

Le FIAF vous accompagne et finance vos projets de formation.



PERFORMANCE & COMPÉTITIVITÉ : Comblez vos besoins en compétences et adaptez votre activité aux nouvelles exigences du marché.



FIDÉLISATION & ENGAGEMENT : Offrez des perspectives d'évolution à vos équipes pour valoriser et retenir vos talents.



MAÎTRISE DE VOTRE BUDGET : Optimisez votre Fonds Compétences (400 000 XPF) et accédez à nos Fonds Complémentaires (Programmation, Relance, parcours diplômants).

PRÊT·E À INVESTIR DANS L'AVENIR DE VOTRE ENTREPRISE ?

www.fiaf.nc



✉ contact@fiaf.nc

☎ 47 68 68

ENQUÊTE SANITAIRE OVIN-CAPRIN : LUTTER CONTRE LES MULTIRÉSISTANCES

Pour lutter contre les parasites toute l'année auprès des élevages d'ovins et de caprins, le suivi technique et sanitaire des animaux est indispensable. Ces suivis réguliers permettent d'analyser le risque de résistance des vermifuges et de protéger les élevages. C'est dans cette optique que la CAP-NC, avec les acteurs de la filière, lance à nouveau une enquête sanitaire.

Depuis les années 80, la filière ovin-caprin s'est bien développée, avec en parallèle la mise en place de mesures de lutte contre les parasites, notamment internes comme les helminthes (vers parasites) ou en période chaude les myiases (attaques de mouches) - voir fiche technique p. 26. « Chez les ovins, souligne le responsable du pôle Animal de la CAP-NC Vincent Galibert, l'impact négatif des parasites peut vite devenir désastreux avec des pertes de production sérieuses et une forte mortalité. Les antiparasitaires sont donc très utilisés. En conséquence, les résistances sont désormais présentes, même contre certaines molécules considérées comme indispensables. Il importe donc d'associer des pratiques de gestion des animaux et des pâtures pour soutenir l'efficacité de ces vermifuges. »

UN SUIVI TECHNIQUE ET SANITAIRE POUR LA BONNE SANTÉ DES TROUPEAUX

C'est en ce sens que les acteurs de la filière ont mis en place, depuis le début des années 2000, des enquêtes régulières pour analyser le risque d'émergence de résistance aux antihelminthiques. Ces enquêtes sont aussi accompagnées de campagne de sensibilisation auprès des éleveurs. Les différentes enquêtes et les accompagnements techniques et vétérinaires des éleveurs - 2008, 2015-16 et 2020-21 -, ont porté leurs fruits, puisque l'utilisation annuelle globale des vermifuges a été divisée par quatre. Cette amélioration des pratiques et la mise en place de tests des molécules sont donc primor-



diales pour la pérennité et la santé des troupeaux. En 2026, la nouvelle enquête sanitaire concernera six éleveurs ovins et deux éleveurs caprins, en provinces Nord et Sud, et portera sur les élevages des principaux vendeurs de reproducteurs mâles et femelles.

UNE ÉQUIPE RENFORCÉE

Pour réaliser cette enquête, l'équipe du GDS-A sera renforcée de janvier à juillet 2027, avec la participation d'une étudiante spécialisée dans la recherche. Son appui permettra de faciliter l'organisation des tests, la communication et la synthèse de l'enquête. Elle travaillera également avec la DDDT (Direction du Développement durable des territoires) de la province Sud et l'Upa Calédonie Sélection pour une étude portant sur l'identification des lignées de béliers qui sont les moins sensibles aux parasites à la station de Port-Laguerre.

« Cet accompagnement et ces enquêtes sont des enjeux de taille pour la filière, précise Vincent Galibert, en particulier pour les nouveaux éleveurs qui souhaitent s'installer. Il faut qu'ils partent du bon pied. Et puis, qui sait ? il est possible qu'un jour, grâce à toutes ces bonnes pratiques, nous parvenions à avoir des troupeaux de plus en plus résistants aux parasites et adaptés aux conditions d'élevage, qui sont de plus en plus contraignantes du fait du changement climatique... C'est notre ambition, pour les éleveurs, mais aussi pour les consommateurs. »

L'amélioration des pratiques et la mise en place de tests des molécules sont primordiales pour la pérennité et la santé des troupeaux.

LES ACTEURS DE LA FILIÈRE OVINE-CAPRINE

- Groupement des éleveurs de petits ruminants - GEPR
- Groupement technique vétérinaire - GTV
- Upa ovine-caprine
- Davar (Direction des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales)
- Groupement de défense sanitaire animale (GDS-A) de la CAP-NC



Pôle Animal de la CAP-NC
Tél. : 44 52 45 / 74 28 24
gdsa@cap-nc.nc

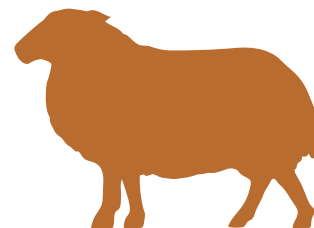
*À la cantine,
au restaurant,
à la maison...*



LES MYIASES CHEZ LES OVINS

Prévenir, c'est protéger !

Les myiases sont des infestations des plaies ou des souillures par des larves de mouche. Elles provoquent chez l'animal douleur, fatigue, baisse de production et peuvent être mortelles.



Les signes cliniques

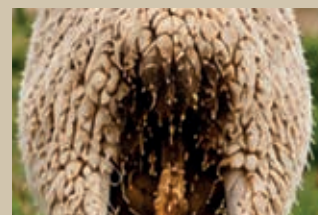
- L'animal est agité, se mordille ou se tourne pour atteindre la zone touchée.
- Présence de larves vivantes dans la plaie ou sous la laine
- Odeur nauséabonde, écoulements nasaux ou oculaires
- Perte d'appétit, amaigrissement, anémie
- Aggravation rapide : septicémie, mort



Écoulements nasaux ou oculaires



Larves dans une plaie



Souillures périnéales

Les mesures de prévention

✓ HYGIÈNE ET CONDUITE D'ÉLEVAGE

- Parcs et bâtiments propres, bien drainés et secs ;
- Éliminer régulièrement fientes, restes de litières et cadavres ;
- Assurer une bonne ventilation et une litière propre ;
- Tondre les animaux avant la saison chaude, notamment les zones à risque, et privilégier la sélection d'animaux délainés.

✓ SURVEILLANCE RÉGULIÈRE

- Inspecter quotidiennement, surtout les agneaux, brebis en fin de gestation et animaux malades ;
- Surveiller arrière-train, ombilic, aisselles, cou, plis cutanés, blessures, zones de tonte ;
- Isoler et traiter rapidement tout animal atteint (antiseptiques + ivermectine injectable ou deltaméthrine).

✓ GESTION DES PLAIES ET SOUILLURES

- Nettoyer et désinfecter toute plaie ;
- Traiter les affections à l'origine des souillures : diarrhées, mammites, parasitisme, boiteries ;
- Réaliser les manipulations (écornage, tonte, castration) dans de bonnes conditions d'hygiène avec du matériel désinfecté.

✓ CONTRÔLE DES MOUCHES

- Utiliser des produits répulsifs ou larvicides adaptés et homologués ;
- Appliquer un traitement rémanent juste avant la période à risque (**saison chaude et humide**) ;
- Respecter les doses, délais d'attente et alterner les familles de produits : **anticiper ses commandes auprès de son vétérinaire traitant.**

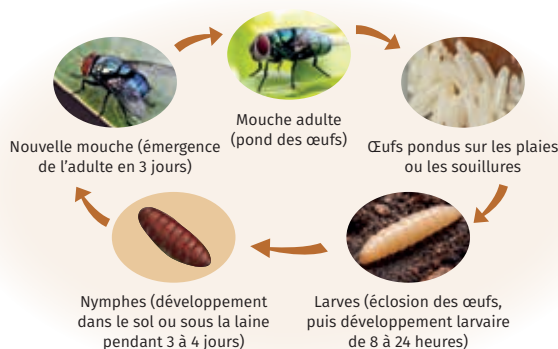


Les facteurs de risque

- 🔥 Humidité, pluie, chaleur (saison chaude)
- 🐄 Souillures : diarrhées, urine, matières fécales
- 🔪 Plaies : écornage, tonte, blessures, piqûres de tique, ombilic mal cicatrisé, mammites
- ⚙️ Laine longue ou souillée
- 👤 Stress, mauvais état corporel, parasitisme

À noter : la période à risque la plus élevée est de décembre à avril avec des mouches plus actives. Il faut également être vigilant après des épisodes de forte pluviométrie et renforcer la surveillance lors des tontes et de l'agnelage.

Le cycle de la mouche



QUE FAIRE EN CAS DE MYIASE ?

- 1 Tondre autour de la zone atteinte
- 2 Éliminer mécaniquement toutes les larves
- 3 Nettoyer la plaie avec de l'eau et un antiseptique
- 4 Appliquer un larvicide ou un adulticide autorisé
- 5 Traiter la cause (plaie, diarrhées, parasitisme)
- 6 Surveiller l'animal et l'isoler
- 7 Contacter son vétérinaire pour une éventuelle prescription

Il est fortement conseillé de vous adresser à votre vétérinaire. Il saura vous recommander les traitements les plus efficaces.

UNE OBSERVATION RÉGULIÈRE, UNE BONNE HYGIÈNE ET DES INTERVENTIONS RAPIDES SONT LES CLÉS POUR PROTÉGER VOTRE TROUPEAU.

Plus d'infos :
Groupement de défense sanitaire animal de la CAP-NC - Tél. 44 52 45
gds-a@cap-nc.nc



Le protocole vétérinaire de traitement anthelminthique lors de vente d'ovins ou caprins

AVANT LA VENTE D'OVINS OU DE CAPRINS, L'ÉLEVEUR DOIT :

- 1 **Contact** son vétérinaire traitant afin de vermifuger les animaux avant le départ.
- 2 **Prévoir de garder ses animaux** impérativement soit sur une zone dédiée non enherbée pour éviter les contaminations, soit sur une zone enherbée laissée au repos pendant deux mois pour assurer son assainissement, et ce jusqu'au départ.

AVANT TRAITEMENT, LE VÉTÉRINAIRE VA :

- 3 **Vérifier le statut sanitaire de l'élevage vendeur** via les résultats des tests d'efficacité précédents. En cas de doute ou d'inconnu, renseignez-vous auprès du vétérinaire du GDS-A de la CAP-NC.
- 4 **Choisir l'anthelminthique** selon l'historique des tests d'efficacité (tests valides si datés de moins de 3 ans) :
 - Si une matière active est efficace (> 95 % d'efficacité aux tests) parmi les anthelminthiques courants → à choisir dans cette liste en priorité
 - Si aucune matière active n'est efficace → choix du Zolvix
 - Si pas de connaissance du statut sanitaire de l'élevage vendeur → choix du Zolvix
- 5 **Si le traitement retenu est le Zolvix**, prévenir un technicien du GDS-A (idéalement au moins 8 jours à l'avance) pour qu'il soit présent durant le traitement pour boucler à l'IPG (identification pérenne générale) chaque animal traité.
- 6 **S'assurer d'avoir le produit anthelminthique choisi en stock** avant le jour du traitement.
- 7 **Organiser le traitement anthelminthique** :
 - 96 h (4 jours) avant la sortie des ovins ou des caprins s'ils sont traités au Zolvix ;
 - 48 h avant la sortie s'ils sont traités au lévamisole ou au closantel.

Le vétérinaire doit préciser au vendeur qu'il devra garder ses animaux impérativement soit sur une zone dédiée non enherbée pour éviter les contaminations, soit sur une zone enherbée laissée au repos pendant deux mois pour assurer son assainissement, et ce jusqu'au départ.

ATTENTION : pour les caprins, les doses sont identiques aux ovins pour le Closantel, multiplié par 1,5 pour le First Drench et par 2 pour les autres molécules.

LE JOUR DU TRAITEMENT

- 1 **Traiter les animaux** avec le produit anthelminthique choisi par le protocole, après pesée.
- 2 **Établir un listing** des ovins et caprins traités. Si un technicien du GDS-A est présent, il s'en chargera ; sinon, il faut indiquer sur un listing les n° de boucle, le sexe et l'âge, et le transmettre au GDS-A.

APRÈS LE TRAITEMENT

- 1 **Rédiger un certificat sanitaire** pour le lot des ovins et caprins traités (date du traitement, matière active, nom déposé du traitement, listing détaillé des ovins et caprins traités avec n° IPG ou n° de boucle)
- 2 **Remettre le certificat sanitaire** à l'éleveur vendeur
- 3 **Recommander la réalisation d'une visite sanitaire** avec le GDS-A si le statut sanitaire du vendeur est inconnu pour organiser les tests d'efficacité en prévision des ventes futures.

En tant qu'éleveur acheteur, veillez à ce que la vermifugation ait bien eu lieu conformément à ce protocole avant de prévoir le transport des animaux.



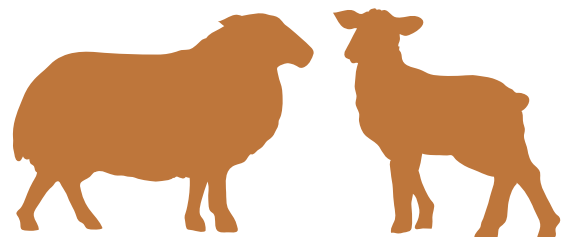
Renseignements :

Groupement de défense sanitaire animal de la CAP-NC

Tél. : 44 52 45 - gds-a@cap-nc.nc

Upa ovine et caprine

Tél. : 44 19 05 / 79 78 01 - upa.oc@mls.nc





**Gyrobroyeurs
& travail du sol**



QUIVOGNE



Pièces détachées

Réseau n°1 en matériel et
détachées agricoles tout



Semences professionnelles



**Diamond
Seeds®**
the art of sowing



Râteliers & abreuvoirs



**Tunnels
& serres**



AG
IMPO

VOTRE PA
AGRI
présent

FOIR
DE BOU
— DEPUIS



Mathieu: 72.22.30



Nicolas: 84.27.00



Standard: 46.68.68

es
et pièces
des marques

SCAR



Tracteurs
& accessoires



Zetor

AGRI
IMPORT NC
PARTENAIRE
COLE
et sur la

RE
RAIL
18 1977



Tracteurs



DEUTZ

FAHR



Enrouleurs
& motopompes

IDROFOLIA



contact@agri-import.nc



41 Ziza Paita



AGRI Import Professionnel NC

**EN
BREF**

GDS_V
Groupe de Défense Sanitaire Végétal
CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
Nouvelle-Calédonie



Journée santé et matériel végétal

Le 15 juin, le rendez-vous annuel des techniciens du GDS-V et autres acteurs de la santé du végétal du territoire, dédié cette année au matériel végétal, a réuni une cinquantaine de participants à La Foa. Au programme : ateliers et échanges autour de l'importance du matériel de plantation - étape cruciale pour assurer la santé des cultures et les rendements agricoles, les nouveaux risques (bioagresseurs)

et outils à disposition des agriculteurs pour les prestations de régulation des nuisibles (poules sultanes, bulbul, cochons, etc.), la production locale de vitroplants et de semences maraîchères, nouvelles réglementations, etc.

+ d'infos :

**Groupe de défense
sanitaire végétal de la CAP-NC**
Tél. : 24 31 60 - gds-v@cap-nc.nc

Faire analyser ses sols



La CAP-NC organise une campagne de prélèvement et d'analyse des sols. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 août 2026 : plusieurs options sont possibles, soit avec prélèvement sur l'exploitation,

soit les échantillons sont déposés au dock des engrais à Nouméa ou dans l'une des antennes de la chambre avant le 15 octobre. Le règlement de la facture doit être fait avant le prélèvement ou lors du dépôt de l'échantillon. Connaître la composition et la qualité de ses sols est indispensable pour bien adapter ses pratiques.

Pour vous inscrire et connaître les différentes options et tarifs, rendez-vous sur cap-nc.nc, rubrique "Actualités"

Dock des engrais de la CAP-NC :
tél. 25 96 45 - engrais@cap-nc.nc

Formation pour les opérateurs de silos



Une nouvelle session de formation dédiée à la filière céréales et oléoprotéagineux a débuté avec un groupe de 10 stagiaires (7 salariés et 3 coopérateurs). Financée par le Fiaf pour les salariés et soutenue par l'Agence rurale pour les coopérateurs, cette formation est mise en œuvre par Cipac Formation. Construit avec les professionnels de la filière, ce parcours comprend cinq modules portant sur la qualité et la sécurité sanitaire des céréales, la gestion des silos, la traçabilité, les outils numériques et la transmission des savoirs. Organisée à La Foa, Nouméa et directement sur les sites de production, la formation alterne apports théoriques et mises en situation. Des séquences pratiques sont prévues prochainement en entreprise, avec l'intervention d'un formateur spécialisé venu de l'Hexagone.

L'horticulture pour tous

Le cacaoyer (*Theobroma cacao*)



Cet arbre de sous-bois pousse naturellement à l'ombre des grands arbres. Sa croissance est originale : le jeune arbre se développe d'abord verticalement, puis forme naturellement une couronne de branches horizontales (appelée jorquette) avant de repartir vers le haut pour créer un nouvel "étage". En culture, un ou deux étages sont conservés afin de faciliter l'entretien et la récolte. Le cacaoyer fleurit presque toute l'année et on peut souvent observer simultanément fleurs, jeunes cabosses et fruits mûrs. Les principaux pics de récolte ont lieu en mai-juin, puis en septembre-octobre. Pour une plantation, privilégiez un plant greffé, disponible chez plusieurs pépiniéristes calédoniens : il produira plus rapidement tout en conservant les caractéristiques de la variété choisie.

**Des fiches techniques de production
sont disponibles sur cap-nc.nc, rubrique "Se documenter"**

Culture vivrière

Agir contre les ravageurs et les maladies

La CAP-NC et ses partenaires, la province Sud, l'association Bio Calédonie et la commune de Thio, ont proposé aux agriculteurs de la région de participer à une journée technique sur les maladies et les ravageurs des cultures vivrières, le 29 juillet. Les échanges ont porté sur l'identification des maladies et des ravageurs et sur les solutions de lutte alternative, qui consiste à utiliser des organismes vivants (prédateurs, parasitoïdes, pathogènes) ou des substances naturelles pour contrôler leur développement dans une approche écologique et durable.

Appelez-le « Prof' » !

Nom : Grégory Weiss

Âge : 37 ans

Activité : agriculteur et enseignant

Où : Pouembout

Et aussi : marié, deux enfants



Qu'est-ce qui vous a conduit à exercer ce métier d'agriculteur depuis une dizaine d'années ?

La passion de la terre, le goût de l'effort et le besoin d'être en lien avec la nature. Après avoir vécu dans une grande ville en Métropole pour mes études, je me suis toujours dit que lorsque je rentrerai au pays, ce ne serait pas pour retrouver le même mode de vie. J'avais besoin d'espace, de calme et d'un environnement qui corresponde davantage à mes valeurs. L'agriculture s'est imposée comme une évidence.

Avez-vous autour de vous un proche qui a fait figure de modèle ?

J'ai toujours aimé accompagner mon grand-père pendant les vacances scolaires sur sa propriété, au milieu de son bétail et de ses cultures. Je me souviens des heures passées assis dans un tracteur ou sur son bull à observer le moindre détail de ses gestes. Il a éveillé en moi cet attachement profond au monde agricole.

Quelle est votre plus grande source de plaisir dans votre métier ?

Les récoltes sont des moments particulièrement importants, car elles représentent le fruit de notre travail et constituent la vitrine de notre savoir-faire. Mais ce que je préfère avant tout, c'est le lien que nous entretenons avec notre environnement, cette idée que nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, mais que nous l'empruntons aux générations futures.

Quel métier auriez-vous pu faire si vous n'étiez pas agriculteur ?

En parallèle de mon activité d'agriculteur, je suis enseignant au lycée agricole Michel-Rocard en sciences et techniques de l'aménagement et de l'environnement. Si je n'avais pas été agriculteur et enseignant, j'aurais aimé contribuer à la préservation de nos écosystèmes.

Qu'aimeriez-vous transmettre à un jeune qui viendrait prendre votre relève ?

Une exploitation fonctionnelle, respectueuse de l'environnement, qui permette de vivre dignement de son métier.

Quel est le principal obstacle que vous avez dû affronter jusqu'à présent ?

Mon plus grand défi a toutefois été de trouver du foncier et de financer son acquisition.

Quel métier avez-vous exercé avant ?

J'ai travaillé comme biologiste spécialisé en ornithologie. J'ai notamment eu la chance de participer à des expéditions scientifiques à bord de l'*Amborella*. Ces missions m'ont conduit sur des sites exceptionnels, comme l'atoll des Chesterfield et les récifs d'Entrecasteaux.

De quoi êtes-vous le plus fier dans votre vie professionnelle ?

Avec mon épouse, nous avons démarré de zéro, sans foncier à disposition, ni subventions. Tout ce que nous avons construit aujourd'hui est le fruit de notre détermination et de notre travail. Et grâce à ma double activité, j'ai aujourd'hui la chance de contribuer, à mon niveau, à nourrir les Calédoniens et, en tant qu'enseignant, à former les générations futures.

Quel regard portez-vous sur votre avenir d'agriculteur ?

Notre capacité d'adaptation et notre résilience face aux nombreux défis, notamment climatiques, seront déterminantes pour les générations futures.

En quoi la CAP-NC vous est-elle utile ?

La chambre est un outil dont nous pouvons être fiers. C'est un établissement qui travaille pour les professionnels et qui est piloté par des professionnels. Cela nous engage, en tant qu'élus, à en prendre soin et à veiller en permanence à ce qu'elle reste au service des ressortissants qu'elle représente.

Avec quelle personnalité calédonienne aimeriez-vous parler de votre métier ?

Soyons un peu fous... J'aurais aimé partager un bon repas avec l'un de mes aïeux, arrivé en Nouvelle-Calédonie dans les années 1870 pour cultiver la terre. J'aurais été curieux de connaître sa vision de l'agriculture à son époque et le regard qu'il porterait aujourd'hui sur l'évolution de l'agriculture calédonienne.



Acclimatation des vitroplants de patate douce à la Pépinière de la Rivière bleue

PARSANOVA : PRODUIRE SAIN POUR PRODUIRE DURABLEMENT

Zoom sur une des actions du projet

Produire des plants de patate douce exempts de maladies afin de développer la filière tout en limitant l'usage des produits phytosanitaires : telle est l'une des ambitions du projet Parsanova. Pour y parvenir, plusieurs partenaires sont à pied d'œuvre, comme les entreprises AuraPacifica et la Pépinière de la Rivière bleue, qui travaillent à fournir, d'ici la fin de l'année, 23 000 fanes de patate douce destinées aux fermes associées au projet.



Réduire la dépendance aux produits phytosanitaires à usage agricole (PPUA) tout en garantissant des productions performantes et durables est la cible principale de Parsanova. Ce projet, porté par la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie, a été retenu fin 2025 dans le cadre du programme national Parsada. Déployé jusqu'en 2028 avec plusieurs partenaires, Parsanova vise à développer des solutions innovantes pour deux filières agricoles stratégiques : la patate douce et la squash.

Le projet s'appuie sur quatre axes :

- ❶ Connaître et comprendre les cycles des ravageurs (charançons, thrips), le rôle des auxiliaires et de la biodiversité fonctionnelle, et développer des solutions entomopathogènes ;
- ❷ Développer des solutions alternatives aux pesticides en parcelle d'expérimentation ;
- ❸ Tester les solutions "à la parcelle" afin de valider des itinéraires techniques (ITK) ;
- ❹ Transférer et diffuser ces acquis auprès des agriculteurs.

AuraPacifica et la Pépinière de la Rivière bleue se concentrent une action phare du deuxième axe : produire du matériel végétal sain.

DES PLANTS SAINS DÈS LE DÉPART

L'objectif d'Aura Pacifica est de fournir aux producteurs des plants exempts de maladies grâce à la vitroculture. Cette technique consiste à produire de jeunes plants à partir de cellules de la plante mère, dans un environnement totalement stérile. « Pour réussir une culture de patate douce, deux éléments sont essentiels : disposer d'un matériel végétal sain au départ et réaliser des rotations de culture », résume Thomas Crossay, gérant d'AuraPacifica. Les fanes, traditionnellement utilisées pour multiplier la patate douce, peuvent transporter des virus, des champignons, des bactéries ou encore des insectes, comme les larves de charançon. Ces contaminations réduisent ensuite les rendements et propagent les maladies d'une parcelle à l'autre. AuraPacifica expérimente ainsi la production de vitroplants de quatre variétés locales de patate douce : Beauregard, Molokai, Philippine et Kari carotte. Avant leur diffusion, les plantes mères sont contrôlées par le MPI (Ministry for Primary Industries) de Nouvelle-Zélande afin de garantir l'absence de virus. « Lorsque nous redistribuons les plants, nous sommes certains de fournir un matériel parfaitement sain », souligne Thomas Crossay. Avant leur distribution aux

agriculteurs, les plants passent par une phase d'acclimatation et d'amplification dans une serre agréée par le Sivap (Service d'inspection vétérinaire alimentaire et phytosanitaire) et "insect-proof", c'est-à-dire protégée des insectes, à la Pépinière de la Rivière bleue dirigée par Marc Vialon. « Les vitroplants que nous produisons mesurent initialement quatre centimètres. Il faut ensuite les acclimater puis les amplifier, explique Thomas Crossay. Cette étape permet de produire jusqu'à huit fanes par vitroplant. »

UN MODÈLE ÉCONOMIQUEMENT VIABLE

Une fane donne une patate douce. Or, « notre besoin, en tant qu'agriculteurs, est de disposer de fanes saines tout en assurant un modèle économique viable », rappelle Sébastien Utard, chef de projet Parsanova à la CAP-NC. Car l'un des objectifs du projet est bien de développer la filière dans son ensemble : la rentabilité fait donc partie intégrante de la réflexion. Le choix d'AuraPacifica s'inscrit dans la continuité des compétences développées par l'entreprise, notamment dans la production locale de vitroplants de bananier. « Nous disposons déjà des infrastructures, du personnel et du savoir-faire grâce au projet TRIAD*, sur lequel nous travaillons. Nous sommes

aujourd'hui capables de produire près de 50 000 vitroplants de bananier par an et nous espérons atteindre les mêmes volumes avec la patate douce. » D'ici septembre, les fanes amplifiées « seront prises en charge par le lycée Michel-Rocard, à Pouembout, afin d'être développées au champ et d'observer leur comportement », précise Sébastien Utard. En parallèle de cette mise en culture en conditions réelles, le lycée agricole teste également d'autres solutions alternatives aux produits phytosanitaires développées dans le cadre du projet Parsanova : biocontrôle, paillages, pièges...

De la vitroculture aux essais en plein champ, chaque étape vise à sécuriser la production tout en limitant les traitements à base de PPUA. Une approche globale dont l'objectif est clair : offrir aux agriculteurs des solutions à la fois performantes, durables et économiquement viables.

Notre besoin, en tant qu'agriculteurs, est de disposer de fanes saines de patate douce tout en assurant un modèle économique viable.

*Le projet TRIAD (Trajectoire Recherche Innovation Alimentation Durable) œuvre en faveur de la transition alimentaire en Nouvelle-Calédonie.



DU VITROPLANT À LA PATATE DOUCE...



1
Laboratoire
Culture in vitro



2
Production de vitroplants
Vitroplants sains



3
Acclimatation
Pépinière
"insect-proof"



4
Amplification
Multiplication
des fanes



5
Distribution
Faner saines



6
Producteurs
Fermes pilotes
(axe 3 du projet)

Quelques chiffres

- **500** vitroplants ont été livrés à la Pépinière de La Rivière bleue depuis le début du projet, en novembre 2025.
- **23 000** fanes doivent être fournies aux fermes pilotes dont le lycée agricole Michel-Rocard, lors de la première année du projet Parsanova.
- **230 000** fanes doivent être produites par AuraPacifica et la Pépinière de la Rivière bleue à l'issue des trois années du projet.
- **1 hectare** représente environ **20 000 fanes**, et une production de **10 à 15 tonnes** de patates douces.



PARSANOVA, UN PROJET COLLECTIF

Piloté par la Chambre d'agriculture et de la pêche, Parsanova réunit l'Université de Nouvelle-Calédonie, AuraPacifica, la FCTE (France Calédonie Tropic Export, exportateur de squashes), le lycée agricole Michel-Rocard de Pouembout et de nombreux autres partenaires institutionnels et techniques.



Élaboration de vitroplants de patate douce par AuraPacifica

Plus d'infos
Groupeement de défense sanitaire végétal de la CAP-NC
Tél. 24 31 60 - gds-v@cap-nc.nc



Tracteur : nos astuces pour économiser le carburant

Retrouvez les conseils des techniciens de la plateforme de machinisme agricole de la CAP-NC, Lorenzo Zinni et Léon Waute, pour diminuer la consommation en carburant de votre tracteur.

1 - CONDUITE ADAPTÉE

- **Chauffeur formé** : travail en sécurité, reconnaissance des défaillances, autonomie, gain de temps, réduction des casses matérielles, etc.
- **Connaître son engin** : l'analyse des courbes moteur permet de choisir le régime optimal, garantissant la puissance nécessaire tout en limitant la consommation.
- **Vitesse et régime moteur adaptés** : rester dans la plage optimale du moteur, c'est-à-dire au niveau de son couple maximal.

7 - TECHNOLOGIES EMBARQUÉES

- Utiliser correctement les technologies disponibles (boîte de vitesses Powershift, mode Eco/Boost, autoguidage...).
 - Être formé à l'utilisation de ces technologies
- Ces technologies permettent d'augmenter les débits de chantier, de réduire la pénibilité du travail et d'améliorer la précision.

2 - MATÉRIEL ADAPTÉ ET BIEN RÉGLÉ

- Outil parfaitement dimensionné pour son utilisation et adapté au tracteur
- Outil adapté pour obtenir le résultat souhaité
- Connaître les différents réglages de l'outil
- Bon réglage de la profondeur de travail (roue de jauge, contrôle d'effort, etc.)
- Utilisation de la prise de force économique dès que possible (540 Eco)
- Bonne liaison tracteur-outil (position du troisième point, stabilisateurs, etc.)
- Bon réglage du relevage

6 - CONDITIONS PÉDOCLIMATIQUES

- Adapter les travaux en fonction du type de sol et de la période
- Exemple pour un sol argileux** : un sol non ressuyé entraîne compaction, marquage et perte de portance, alors qu'un sol très sec entraîne patinage, difficulté de pénétration des outils et fragmentation insuffisante des mottes.

3 - ENTRETIEN RÉGULIER DE LA MÉCANIQUE

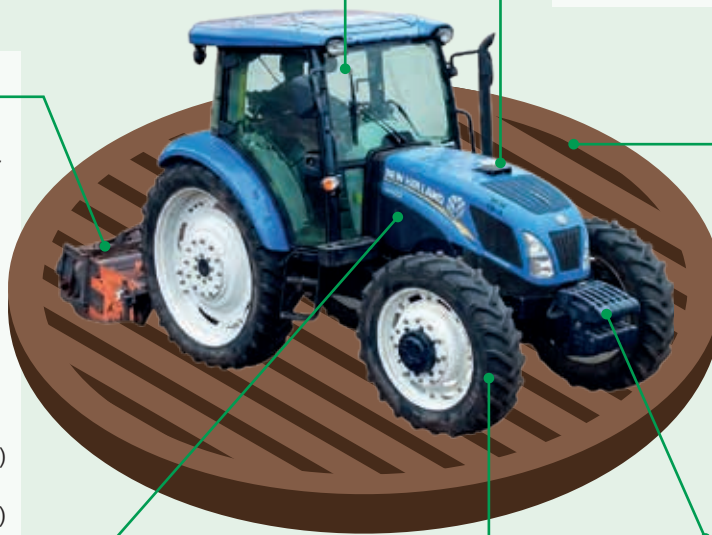
- Respecter les opérations d'entretien après utilisation (soufflage du filtre à air, nettoyage du radiateur, etc.)
- Respecter les périodicités de vidange (préconisations du constructeur ou, à défaut, au moins une fois par an)
- Utiliser des lubrifiants et des systèmes de filtration adaptés à la mécanique
- Utiliser un carburant récent et propre

4 - PNEUMATIQUES

- Utiliser des types et des dimensions de pneumatiques adaptés à l'utilisation (radial, diagonal, VF, etc.)
 - Adapter la pression en fonction des travaux (pressions optimales préconisées par le constructeur selon la charge et la vitesse) :
 - **Sur-gonflage** : augmentation du patinage et de l'usure
 - **Sous-gonflage** : augmentation de l'effort au roulement, usure accrue et réduction de la sécurité dans les dévers
- Conseil** : pressions polyvalentes avant 1,4 à 1,8 bar / arrière 1,1 à 1,3 bar.

5 - LESTAGE ET ÉQUILIBRE DES MASSES

- **Répartir le lestage** en fonction du type d'attelage (outil porté = masses avant ; outil traîné = masses arrière + avant)
- **Lester le tracteur** pour les travaux de traction lourds avec un ratio de 50 à 60 kg/CV, sans jamais dépasser le PTAC (poids total autorisé en charge)
- **Alléger le tracteur** pour les travaux de semis ou d'entretien des cultures (binage, pulvérisation...)



ENERGIE MAX

**UN MAX D'ÉNERGIE
EN TOUT TEMPS, EN TOUS LIEUX**

POMPES DE RELEVAGES SOLAIRES

200 L/h à 60 m³/h • 1 m à 300 m HMT



INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

**Sites isolés et autonomes avec batterie lithium
Maisons raccordées réseaux avec ou sans batterie lithium**



**GARANTIE
10 ANS**

☎ 28 74 60 • ✉ contact@energiemax.nc
📘 Energie MAX

LE CACAO, UNE CULTURE D'AVENIR



Soutenue par la CAP-NC, la filière cacao poursuit son développement. Du 10 mai au 5 juin, la chambre a organisé le Mois du cacao sur la Grande Terre pour aller à la rencontre des producteurs et porteurs de projet et les former sur les étapes techniques de la transformation du cacao, et plus particulièrement la fermentation et le séchage.

Pour offrir aux producteurs locaux un accompagnement optimal, la CAP-NC a invité une experte en cacao, Floris Niu, venue spécialement des Samoa, pour animer les journées techniques, échanger sur ses pratiques et partager son expérience directement sur le terrain. « Faire venir une spécialiste de la culture du cacao et de sa transformation, rencontrée dans le cadre du réseau Pifon, était aussi l'occasion de mettre en avant la coopération régionale qui fait partie des actions prioritaires de la CAP-NC », rappelle Sophie Tron, responsable du pôle Végétal de la chambre.

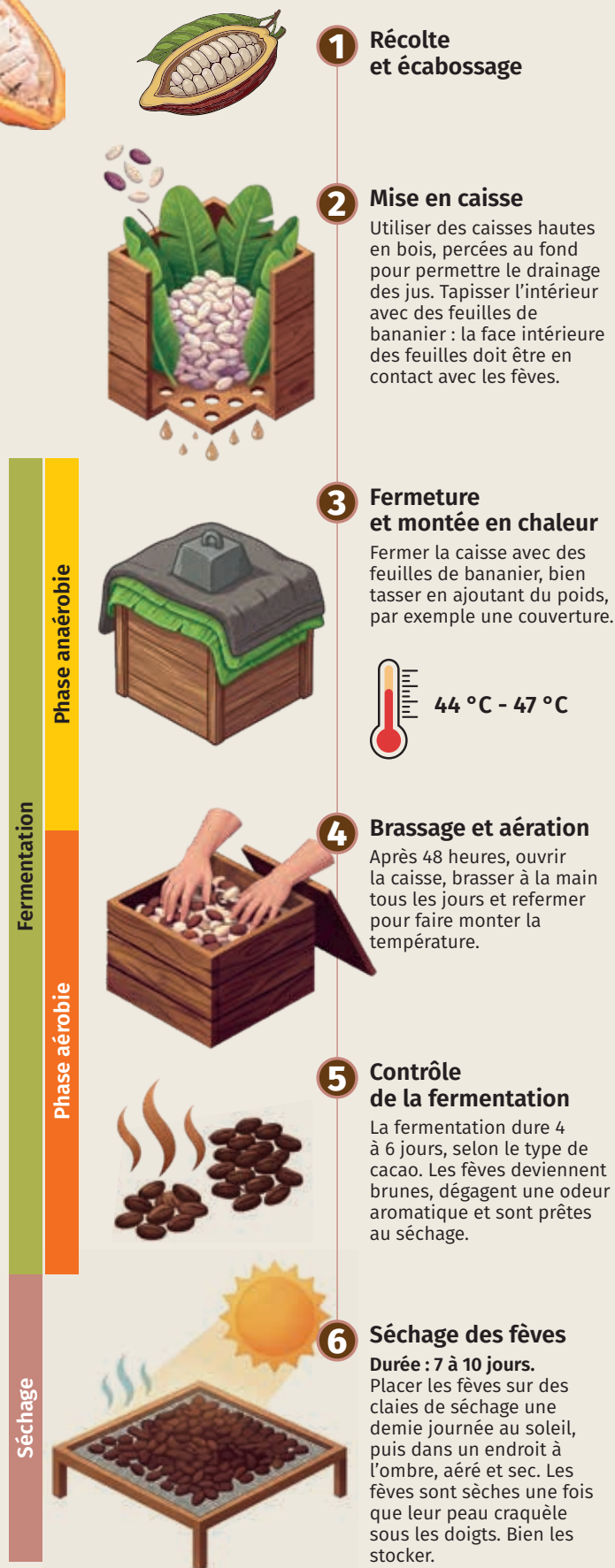
JOURNÉES TECHNIQUES ET RENCONTRES SUR LE TERRAIN

Pendant un mois, l'équipe du pôle Végétal s'est rendue dans plusieurs communes de la Grande Terre. Au programme, des journées techniques consacrées à la chaîne de production du cacao, et plus particulièrement de la récolte à la transformation des cabosses avec un focus spécifique sur les techniques de fermentation et de séchage qui peuvent varier en fonction du type de cacao et des conditions climatiques (températures, humidité, etc.). Floris Niu est allée à la rencontre des producteurs sur le terrain pour transmettre directement son savoir-faire et les encourager à développer leur propre modèle de production. Des techniciens de la coopérative du Gapce (groupement agricole des produits de la côte Est) et des provinces Nord et Sud, des chocolatiers locaux comme Choc'Aulotte, qui achète des fèves fermentées séchées locales pour les transformer, et les Cacaos du Pacifique sont également intervenus. « Au-delà de l'aspect technique et pratique sur la culture du cacao, l'opération a aussi créé une synergie autour des compétences locales entre producteurs et techniciens dans l'objectif de renforcer la structuration et la valorisation de la filière », se réjouit la responsable.

PRODUIRE DU CHOCOLAT ET DES DENRÉES ANNEXES

L'objectif affiché du Mois du cacao est la production de cacao marchand, prêt à être utilisé dans la fabrication du chocolat, et d'ouvrir des perspectives sur les autres produits issus du cacao, à partir par exemple de fèves de qualité insuffisante ou à base de jus, de coques... Le 30 mai, le marché de Ducos a accueilli un stand dédié à ce produit d'exception : les visiteurs ont pu découvrir les process de fabrication et goûter une sélection de produits fabriqués à partir de cacao local, comme des pâtes à tartiner, des tablettes de chocolat, de la nougatine... Une belle réussite !

La fermentation du cacao : du bac au séchage



Le Mois du cacao en chiffres

5 journées techniques :

- Houaïlou
- Pouébo (2 jours) avec des producteurs de Ouégoa
- Poindimié avec des producteurs de Hienghène, Touho et Ponérihouen
- Sarraméa avec des producteurs de Farino, La Foa, Canala, Thio et Kouaoua

Près de 250 participants :
producteurs, porteurs
de projet, lycéens...

500 kilos de cabosses
transformées en fèves
fermentées séchées

Plus de 500 visiteurs
sur le stand consacré
au cacao au marché
de Ducos du 30 mai



Le Mois du cacao a bénéficié du soutien financier du Fonds Pacifique, mis en place par l'État pour encourager la coopération entre les territoires du Pacifique, et de l'Agence rurale pour la réalisation d'une étude-action afin d'obtenir des données techniques, économiques et sociales sur la structuration de la filière cacao en Nouvelle-Calédonie.

FLORIS NIU, EXPERTE EN CACAOCULTURE



Originaire des Samoa, Floris Niu produit du cacao bio qu'elle transforme ensuite en chocolat artisanal, selon des méthodes traditionnelles. Pour valoriser son activité

et se professionnaliser, elle est allée se former en Nouvelle-Zélande dans une chocolaterie professionnelle et a su adapter son activité au contexte local en valorisant le cacao de différentes manières. Une partie de ses cultures est d'ailleurs exportée sous forme de fèves fermentées et séchées : ce cacao marchand, prêt à l'emploi, est vendu à un chocolatier néo-zélandais avec qui elle entretient un partenariat privilégié. Gérante d'une structure agrotouristique, Floris partage volontiers son expertise et ses connaissances sur le cacao.



Plus d'infos : Pôle Végétal de la CAP-NC - Tél. : 24 63 70 - polevegetal@cap-nc.nc



Vous connaissez des agriculteurs traditionnels ou des pêcheurs côtiers qui ne sont pas encore membres de notre chambre consulaire ?

Devenez les ambassadeurs de notre maison commune !



Un seul cap à suivre pour faire partie de la maison commune des agriculteurs et des pêcheurs :

appelez le
243 160



Si vous connaissez des personnes intéressées, demandez-leur de nous appeler. Nous les

CULTURE ET COMMERCIALISATION

L'oignon, un produit de qualité



Caractéristiques d'un oignon sain, loyal et marchand :

- Bulbe sain et entier
- Ferme et bien sec, présentant un collet fermé
- Absence d'odeur, d'humidité excessive et de parasites



Un oignon sain, loyal et marchand

En Nouvelle-Calédonie, les fruits et légumes commercialisés doivent répondre au principe général de denrées « saines, loyales et marchandes », impliquant des produits propres à la consommation, exempts d'altérations majeures et présentés dans des conditions compatibles avec les attentes du marché et la protection du consommateur (délibération n°155 du 29 décembre 1998 relative à la salubrité des denrées alimentaires). Pour la commercialisation, de légers défauts non évolutifs de

l'oignon, tels qu'un faible défaut de coloration ou défaut de forme, de légères fissures dans la pellicule sont tolérés.

Les oignons mal séchés ou présentant des défauts évolutifs rapides sont à proscrire de la commercialisation. Il s'agit notamment des bulbes atteints de pourriture ou de moisissures, de germination avancée, de blessures profondes, de tissus ramollis ou présentant des signes de fermentation.

Les principaux défauts constatés sur le marché



● Défaut de coloration



● Collet ouvert



● Défaut de forme



● Germination



● Taille inférieure à 45 mm



● Défaut de séchage



● Fissures dans les pellicules externes / tunique partiellement absente



● Moisissures, pourritures

● Défaut non évolutif ● Défaut évolutif modéré ● Défaut évolutif rapide

1 - LE MARCHÉ

Considéré comme un ingrédient de base en Nouvelle-Calédonie, l'oignon est l'un des légumes les plus consommés sur le territoire. Contrairement à d'autres légumes, la plupart des oignons est d'origine importée. Les pays fournisseurs disposent de filières capables de produire des oignons répondant à des standards de qualité plus homogènes, présentant une bonne aptitude à la conservation, et proposés à des prix particulièrement compétitifs.

La production locale, quant à elle, est saisonnière et destinée à approvisionner le marché pendant une période limitée de l'année. Les conditions climatiques tropicales rendent la conservation longue durée plus complexe, ce qui entraîne une variabilité de la qualité selon les années et les conditions de séchage. Dans ce contexte, la maîtrise de la qualité post-récolte constitue un enjeu majeur pour la filière locale qui souffre d'un déficit de confiance de la part du consommateur, lié à une conservation plus délicate et à une qualité perçue comme plus variable.



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
			Semis								
							Récolte				

2 - AU CHAMP

- **Durée du cycle** : de 120 à 170 jours
- **Saison de production** : saison fraîche
- **Besoin en main-d'œuvre** : +++ à la récolte
- **Risques sanitaires** : • Bioagresseurs : alternariose, chenilles, thrips
• Adventices : très sensible à l'enherbement
- **Besoin en eau** : environ 300 à 400 mm au total sur le cycle
- **Engrais** : 100-140 U de N (azote) - 45-80 U de P2O5 (phosphore)
145-160 U de K2O (potassium)
- **Variétés** : • Oignons bruns : Spartan, Toscan, Agrippa, Python, Copperhead...
• Oignons rouges : Malbec, Red Orb...
- **Accessibilité du matériel végétal** : graines



3 - LA RÉCOLTE

Il est conseillé de récolter les oignons selon les conditions suivantes :



- Quand le pourcentage de tombaison (feuilles naturellement couchées) est d'environ 80 % sur la parcelle ;
- Lorsque le collet est fin et fermé, avec des bulbes présentant une tunique externe bien formée ;
- Pendant une fenêtre météorologique sèche.

Attention : il faut écarter immédiatement les produits visiblement altérés ou présentant des maladies et, si possible, privilégier un calibrage homogène au sein d'un même lot.

Un premier séchage dans un endroit sec et ventilé est nécessaire avant de passer les oignons en zone de stockage. Cette étape peut être réalisée directement au champ, si les conditions météorologiques le permettent.

LES PROBLÉMATIQUES INITIÉES AU CHAMP

- > **Le dédoublement ou éclatement** : lorsque la croissance est trop irrégulière (alternance sécheresse - excès d'eau), les bulbes peuvent former des doubles ou présenter des écailles éclatées, ce qui fragilise la conservation.
- > **Excès d'humidité à la récolte** : si le sol est trop humide lors de la phase finale de grossissement, les peaux externes peuvent éclater, rendant le bulbe vulnérable aux maladies de conservation une fois stocké.
- > **Coupes excessives au collet** : avec la mécanisation des parcelles lors de l'équeutage, il faut être attentif au calibrage des machines pour éviter des blessures à la base du collet qui rendent le bulbe vulnérable aux maladies.
- > **Coup de soleil (brûlures solaires)** : Si les oignons sont exposés directement à un soleil intense après avoir été déterrés ou si le feuillage est trop clairsemé, la peau superficielle peut être brûlée.

4 - LA POST-RÉCOLTE, GESTION DES CONDITIONS DE STOCKAGE

Les principaux facteurs à prendre en compte pour le maintien de la qualité sont l'aération et la température.

- **Enjeu principal** : limiter le développement de maladies et la germination.
- **Une bonne circulation de l'air** permet de protéger le produit d'une humidité excessive. **Les oignons doivent être parfaitement secs pour une conservation prolongée.**
- **Lors du stockage**, il est recommandé de respecter les températures suivantes : • optimale : entre 13 et 18 °C
• acceptable : entre 0 et 20 °C
- **Pour une conservation longue durée** en chambre froide : entre -1 °C et 3 °C
Une température trop élevée accélère la germination. Il faut éviter aussi les variations trop importantes de température.

Et aussi...

Ne jamais stocker des oignons sains avec des oignons visiblement altérés ou présentant une humidité excessive au risque de perdre l'ensemble du lot. **Stocker dans un local propre, sec et ventilé à l'abri de la lumière directe.**



Pour réduire les risques de développement de pathogènes lors du stockage, il est important de veiller à sécher correctement les oignons après récolte et de maîtriser la ventilation et la température de conservation.



5 - TRANSPORT ET MANUTENTION

Pendant cette étape, il faut limiter les chocs, l'écrasement et les frottements susceptibles d'abîmer les produits ou les tuniques et maintenir de bonnes conditions d'aération et de température.



Un bon séchage est l'étape la plus importante pour assurer le maintien d'une bonne qualité d'oignons sur les phases de conditionnement, stockage, transport et commercialisation.

EN
BREF

Formations pêche en province Sud et Nord : un véritable engouement !



Développées dès 2024 par le service Formation et le pôle Pêche de la CAP-NC, les formations destinées aux professionnels du secteur ont été proposées pour la première fois en 2025. Financées par les provinces Sud et Nord, elles se poursuivent cette année suite au succès rencontré. En province Sud, deux formations déjà organisées en 2025 ont été reconduites avec un formateur agréé et deux pêcheurs professionnels pour une approche résolument pratique. Du 19 au 22 mai, la formation Techniques de pêche en eau profonde a combiné apports théoriques, ateliers pratiques et sorties en mer. Elle a été suivie, du 2 au 4 juin, par celle sur le Traitement et conditionnement du poisson, consacrée aux différentes étapes allant du débarquement des captures à leur stockage et leur commercialisation. Cette dynamique se poursuivra en province Nord, à Pouembout, avec deux nouvelles sessions : Gestion de projet dans le secteur de la pêche du 17 au 20 août, puis Traitement et conditionnement du poisson du 31 août au 4 septembre, avec l'appui des Poissonneries de Pouembout qui accueilleront la partie pratique en atelier agréé.

+ d'infos

Service Formation de la CAP-NC :

tél. 24 31 69 / 23 62 52 - formation@cap-nc.nc

Un permis pour tous, le déploiement sur le terrain toujours en cours



Dans le cadre de la convention Un permis pour tous, la CAP-NC accompagne les pêcheurs professionnels à l'obtention ou le renouvellement de leur permis de navigation, délivré par la DAM-NC (Direction des affaires maritimes). Pour faciliter la préparation des visites officielles de sécurité, le pôle Pêche de la CAP-NC

a développé un nouvel outil de visite préparatoire. Utilisé directement avec le pêcheur, ce formulaire permet de vérifier le matériel de sécurité présent à bord en fonction de la catégorie de navigation visée : 5^e catégorie, 3^e catégorie L1 ou 3^e catégorie L2. Des photographies peuvent également être intégrées pour documenter la situation du navire.

À l'issue de la visite, un rapport personnalisé est généré automatiquement. Il permet au pêcheur d'identifier clairement les équipements à acquérir ou les points à vérifier avant la visite officielle de la DAM-NC. Cet outil facilite ainsi la préparation du navire, le suivi du dossier et les échanges avec les différents intervenants.

Déployé en phase test auprès de plusieurs pêcheurs, il a vocation à être progressivement mis à disposition des ambassadeurs de la sécurité, des techniciens provinciaux et des OPP afin de renforcer l'accompagnement de proximité. Un gain de temps pour permettre à l'autorité compétente de renforcer son efficacité sur le terrain et d'élargir la population de pêcheurs professionnels détenteurs d'un permis de navigation.



Filière holothurie : le CTH fixe les prochaines priorités

Réuni le 7 juillet, le comité technique holothuries (CTH) a dressé le bilan du suivi des campagnes 2024 et 2025, transmis par le Sivap (service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire) le 22 juin dernier à l'IRD en vue de la délivrance du prochain avis de commerce non préjudiciable pour quatre espèces répertoriées à la Cites, la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, indispensable à la survie d'un tissu économique de plus de 150 pêcheurs, majoritairement basés en province Nord. Les travaux porteront notamment sur l'amélioration du suivi des cahiers de pêche, le lancement d'une enquête auprès des pêcheurs pour mieux comprendre les pratiques de capture, ainsi que sur un accès plus lisible au suivi de la consommation des quotas pour les opérateurs et exportateurs. Le CTH a également engagé la préparation du futur rapport consacré à *Holothuria lessona*, dont l'inscription à la Cites est prévue en 2027.

PÊCHE RESPONSABLE : UN LABEL QUI PREND LE LARGE

Le label Pêche responsable côtière suscite un intérêt croissant auprès des professionnels du secteur. Une dynamique qui se traduit concrètement par l'arrivée de nouveaux pêcheurs dans le processus de certification et par le développement d'actions de promotion de la filière.

Créé pour identifier les pêcheurs professionnels respectant un ensemble de critères liés aux bonnes pratiques de pêche, à la qualité des produits et à la traçabilité, le label Pêche responsable côtière constitue aujourd'hui un véritable outil de professionnalisation. « Le label permet de valoriser le métier de pêcheur professionnel tout en apportant des garanties aux consommateurs », détaille Joelle Metua, technicienne démarche qualité au pôle Alimentation et Développement durable de la CAP-NC. Cette année, trois nouveaux pêcheurs ont intégré le processus de certification, portant à douze le nombre de professionnels engagés dans la démarche. Actuellement, neuf d'entre eux sont déjà certifiés : six à Lifou, un à Bourail, un à Boulouparis et un à La Foa. Au-delà de la reconnaissance des bonnes pratiques, la certification ouvre la porte à un accompagnement commercial. Les pêcheurs bénéficient notamment d'outils de communication et de publicité sur les lieux de vente afin d'identifier clairement leurs produits auprès des consommateurs. « Cette visibilité leur permet de se démarquer et contribue à instaurer une relation de confiance avec la clientèle », souligne Joelle Metua.

UNE DYNAMIQUE PORTÉE PAR DES ACTIONS DE TERRAIN

Cette nouvelle dynamique s'explique en partie par les nombreuses actions menées ces derniers mois autour de la filière pêche. Parmi elles, le Fish Market, organisé au marché de Port-Moselle par la Fédération des pêcheurs professionnels côtiers de la province Sud (FPPCPS) avec le soutien de la chambre. L'événement, dont la dernière édition a eu lieu le 25 juillet, vise à redynamiser l'espace poissonnerie tout en rapprochant producteurs et consommateurs. Débarquement de poissons, démonstrations culinaires, stands d'information: autant d'animations qui permettent de mettre en lumière le savoir-faire des



pêcheurs professionnels. Même objectif pour l'opération Cap sur la pêche, organisée à Nouville. La prochaine édition se tiendra le 21 novembre et proposera des ventes en direct, des cooking shows ainsi que des visites de bateaux de pêche hauturière. « Ces événements donnent un véritable coup de projecteur à la profession », appuie Joelle Metua. Une visibilité accrue qui porte ses fruits puisque plusieurs pêcheurs se sont rapprochés de la CAP-NC pour se renseigner sur la certification. La preuve que le label Pêche responsable côtière répond à une attente, aussi bien du côté des professionnels que des consommateurs.

Le label valorise le métier de pêcheur professionnel tout en apportant des garanties aux consommateurs.



Le chiffre

12 → 9 pêcheurs certifiés
→ 3 en cours de certification

+ d'infos

Service des Signes
d'identification de la qualité
et de l'origine de la CAP-NC
Tél. : 24 31 60 / 78 95 04
sigo@cap-nc.nc
signesdequalite.nc

Les critères du label Pêche responsable côtière

- Autorisation de pêche professionnelle provinciale en cours de validité
- Permis de navigation à jour
- Matériel de sécurité complet en lien avec la catégorie du bateau et à jour
- Fiches de pêche tenues pour assurer la traçabilité des produits de la pêche
- Matériel adapté au type de pêche et à la réglementation en vigueur
- Respect des tailles de poissons, quantités... selon la réglementation en vigueur



COOP PÊCHE DE TOUHO, UNE DYNAMIQUE LANCÉE PAR LES PÊCHEURS DE LA CÔTE EST

Le pôle Pêche de la CAP-NC accompagne les pêcheurs de Touho dans leur projet de coopérative.



Initiée aux assises de la pêche professionnelle fin 2022 et traduite dans une stratégie pour une pêche côtière durable 2023-2033, la réflexion sur la mise en place d'une coopérative à Touho, portée par les professionnels de la pêche côtière, s'est construite grâce à la collaboration entre les pêcheurs et les partenaires de la filière.



Pour accompagner ce projet, une étude de marché des produits de la mer à l'échelle du pays et des fiches liées à la pêche côtière à l'initiative des provinces proposent des données d'entrée fiables et détaillées pour caractériser le positionnement des futurs produits entiers et transformés issus de structures collectives de type coopérative. Toutefois, le statut coopératif ne se décrétant pas, il appartient aux pêcheurs d'être en capacité de se regrouper régionalement pour constituer des collectifs de coopérateurs prêts à s'engager juridiquement et financièrement.

Le contexte économique difficile pour un secteur d'activité qui accuse un net recul de ses ventes et des charges d'exploitation à la hausse appelle la profession à la plus grande prudence, notamment en privilégiant une approche de groupement par zone pour répondre à des problématiques spécifiques, construire un dispositif à taille artisanale et limiter les investissements en s'appuyant notamment sur les structures existantes.

LES ATOUTS DE TOUHO

C'est le cas du projet de coopérative de pêche de Touho, soutenu par les collectivités publiques, et qui souhaite s'appuyer sur des atouts locaux :

→ Un port doté d'une marina et d'un quai de chargement, des rampes de mise à l'eau, des docks dédiés notamment à la maintenance marine, un plateau maritime pour la formation des pêcheurs, des coopérateurs et des demandeurs d'emploi.

→ Un partenaire implanté sur le port, La Technopole et son pôle mer dédié aux métiers de la pisciculture et de la pêche, porteur d'un projet pilote réussi de ferme de grossissement de picots, d'un navire de transfert, de cages d'élevage en mer et d'un laboratoire de transformation.

→ Une collectivité communale initiatrice des infrastructures portuaires, véritable levier de développement économique. Fort de ses acquis, les pêcheurs professionnels répartis entre Houaïlou et Pouébo envisagent d'aller plus loin grâce à la constitution d'une coopérative de pêche mutualisée.

UN OUTIL AU SERVICE DES PÊCHEURS

L'outil envisagé par les pêcheurs pourrait ensuite travailler en collaboration commerciale avec les autres pêcheries de la zone dans le cadre d'un schéma territorial, dressé par les professionnels, afin d'envisager des produits plus élaborés, notamment destinés aux collectivités et aux grands magasins, et orientés sur une coopérative centrale dédiée aux activités agroalimentaires.

Consolider les circuits courts en complément des initiatives existantes - marchés communaux, de proximité et de Ducos, les Fish Markets à Nouméa, Cap sur la pêche... - et compléter l'offre actuelle pour mieux répondre à la demande des consommateurs, en proposant des produits transformés de qualité, tracés et réguliers, contribue à renforcer la stratégie de la CAP-NC, « *Mangeons local !* ».



Les missions de la coopérative de pêche de Touho

1 Transformation et conditionnement

- **Filetage, découpe, préparation** de produits prêts à cuire, fumage, salage, surgélation, mise sous vide...
- **Unité de transformation** conforme aux normes sanitaires, avec traçabilité renforcée

2 Organisation logistique et maîtrise de la chaîne du froid

- **Plateforme logistique** pour la collecte, la mutualisation et la distribution des produits
- **Système numérique** pour la gestion de la traçabilité

3 L'appui commercial et la diversification

- Développement de **débouchés locaux** : cantines, restauration, distribution...
- **Valorisation des espèces à faible valeur marchande** et des pics de pêche saisonniers

PARTS | 02 | FOURNISSEUR DE PIÈCES DETACHÉES

ENGINS MINIERs • ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS • MATÉRIEL AGRICOLE • INDUSTRIE
DISTRIBUTEUR ET REVENDEUR AUTORISÉ

MINI-PELLE DIG-DOG

MOTEUR KUBOTA • 3 GODETS

PRÉSENT À LA
FOIRE DE BOURAIL
14-15-16 AOÛT 2026

DE 18 (1.8T) À PARTIR DE
1 194 000^{FHT*}

DE 25 (2.5T) À PARTIR DE
1 794 000^{FHT*}

DE 35 (3.9T) À PARTIR DE
2 994 000^{FHT*}

📍 8 rue Banuelos - Dock A05 - Ducos - ☎ 719 111 - 754 000 - ✉ contact@parts.nc - 🌐 www.parts.nc

*Offre réservée aux professionnels éligibles au dispositif d'aide fiscale métropolitaine LODEOM, sous réserve d'acceptation du dossier par le cabinet de défiscalisation. Offre valable du 1^{er} au 31 Août 2026 dans la limite des stocks disponibles. Photo non-contractuelle.



**EN
BREF**

Adoption du schéma opérationnel de la transition alimentaire

Le 9 juin dernier, le Congrès a adopté à l'unanimité le schéma opérationnel de la transition alimentaire. Fruit d'une longue concertation entre tous les acteurs, il pose les bases d'une politique de l'alimentation durable en Nouvelle-Calédonie et vise à déployer, pour la période 2025-2035, des actions et des mesures afin de construire un système alimentaire

plus durable, plus résilient et surtout plus local. C'est un atout solide pour la mise en œuvre du prochain programme européen régional (suite de PROTEGE) et de la stratégie de la CAP-NC, « *Mangeons local !* ».

Pour consulter la délibération, rendez-vous sur congres.nc, rubrique "Nos actualités"



Le 2 juillet, une matinée technique, à laquelle la CAP-NC a participé, a été organisée par l'association Repair, dans le cadre du projet Bosque (financé par l'Agence néo-calédonienne de la biodiversité et l'Agence rurale) qui soutient le développement de la biodiversité au sein des exploitations, grâce en particulier à la mise en place d'IAE. L'objectif de cette rencontre entre agriculteurs et techniciens était de comprendre le rôle et les bénéfices des IAE - plantation de haies composées de différentes espèces, rangée d'arbres, cordon de végétation sur les berges, mare... - et d'échanger sur les opportunités et les défis liés à leur déploiement en Nouvelle-Calédonie.

**Association REPAIR : tél. : 74 76 24
contact@repair.nc - repair.nc**



Étude d'impact du projet La belle cantine



Le 19 mai, l'Agence rurale et l'Agence sanitaire et sociale de Nouvelle-Calédonie ont présenté les résultats de l'étude d'impact du projet pilote La belle cantine, porté par le cluster Pacific Food Lab. Lancé en 2025, ce dispositif vise à rendre la restauration scolaire plus durable, autour de trois axes : l'approvisionnement en produits locaux, la réduction du gaspillage alimentaire et la sensibilisation des élèves à une alimentation responsable. Une opportunité concrète pour les agriculteurs et transformateurs locaux d'augmenter leurs débouchés et leurs volumes de production.

Le compte rendu de l'étude réalisée par NODA (anciennement Opao), Paradigme et l'Institut de la qualité, avec le soutien financier de l'AFD, est disponible sur agence-rurale.nc

Fabrique de l'économie circulaire

Les 8 et 9 juillet, la CAP-NC a partagé un stand avec les deux autres chambres consulaires, CCI-NC et CMA-NC, à l'occasion de la première édition de la Fabrique de l'économie circulaire, organisée par la ville de Nouméa et EEC Engie. Une belle occasion de mettre en avant la plateforme interconsulaire d'échanges collaborative et gratuite, circuitpro.nc, et les actions menées par la CAP-NC en faveur de l'économie circulaire dans les domaines de l'agriculture et de la pêche.

Déchets agricoles

Bien préparer ses déchets agricoles au recyclage

Pensez au recyclage des déchets avec Coléo ! Les bidons, sacs et big-bags vides d'engrais ou d'amendements (EVPF), ainsi que les bidons plastiques vides de produits phyto (EVPP), sont recyclables localement. Il est cependant nécessaire de respecter les consignes suivantes :

- 1 Préparez vos déchets.** Sacs d'engrais : vidés, secoués, sans terre ni débris. Bidons : rincés trois fois (eau de rinçage à remettre dans le pulvérisateur), égouttés, sans bouchon
- 2 Placez ces déchets dans les sacs de collecte Coléo,** en séparant les EVPF des EVPP



- 3 Indiquez sur le sac** le nom de votre exploitation, votre commune et le type de déchets (EVPF ou EVPP)
- 4 Déposez-le dans un point de collecte Coléo :** La Foa (Tip Services Agriculture), Nouméa (Dock des engrais de la CAP-NC), Bourail (Agridis), Tomo (Agridis), Koumac (Antenne Grand Nord, DDEE) et Houailou (Lycée agricole Do Neva).

Coléo met gratuitement à disposition des sacs de collecte transparents de 500 L.

**Association Coléo : tél. : 78 81 28
association.coleo@gmail.com
Coléo NC**



À l'image des projets Protege, PRIM'Air et SoLife, PARASOL donnera lieu à des journées techniques et de formation.

TOP DÉPART POUR LE PROJET PARASOL

Le projet Parasol (Projet d'Accompagnement d'un Réseau Agricole sur les SOLs), porté par la CAP-NC en coanimation avec Valorga et Repair, et financé par une subvention du programme BESTLIFE2030 et de l'Agence rurale, est lancé. Objectif : promouvoir des pratiques agricoles régénératrices, adaptées aux spécificités pédologiques de la Nouvelle-Calédonie, pour restaurer et préserver la fertilité des sols et la biodiversité.

Prévu sur trois ans et cinq sites, le projet multipartenarial Parasol sera au cœur de l'actualité de la CAP-NC et de ses partenaires jusqu'à mi 2029. Dans la continuité du projet SoLife, financé par l'Office français de la biodiversité et l'Agence rurale, et complémentaire à PRIM'Air, financé par l'Ademe, Parasol a pour ambition de contribuer à la résilience des agroécosystèmes et à l'autonomie des systèmes de production.

« Le dispositif prévu pour Parasol s'inspirera de la méthodologie de Protege, reconnue pour sa capacité à favoriser le partage d'expériences entre pairs et l'appropriation des pratiques agroécologiques », souligne Julie Defieux de l'association Repair.

DEUX AXES DE TRAVAIL

Le projet s'organisera ainsi autour de deux axes complémentaires. « D'une part, détaille Pauline Meurlay, responsable du pôle Alimentation et Développement durable de la CAP-NC, l'accompagnement de fermes de démonstration à la mise en œuvre de techniques agroécologiques (apports de matières organiques locales, couverts végétaux, réduction du travail du sol, etc.), avec la réalisation de diagnostics de sol physico-chimiques et biologiques et suivi des pratiques. Et d'autre part, la diffusion des connaissances issues du terrain via des supports techniques vulgarisés (fiches, vidéos) et l'organisation de journées techniques et de for-

mations ouvertes aux acteurs du monde agricole. »

CINQ FERMES DE DÉMONSTRATION

« Cinq fermes, issues de filières diversifiées - maraîchage, fruitiers, céréales, fourrages, tubercules tropicaux - et représentatives des différents contextes pédoclimatiques de la Grande Terre participeront à Parasol », continue Chloé Saglibene de Valorga. Un appel à manifestation d'intérêt est d'ailleurs en cours afin d'identifier cinq exploitations, dont deux sites issus du projet PRIM'Air. Les essais qui y seront conduits permettront de collecter de nouvelles connaissances et d'établir des références technico-économiques précises pour différents itinéraires techniques qui bénéficieront à un large public, puisque les animations collectives seront ouvertes à tout public agricole et les supports produits diffusés au plus grand nombre.

- **Pôle Alimentation et Développement durable de la CAP-NC** : tél. 24 31 60 devdurable@cap-nc.nc
- **Valorga** : tél. 97 18 30 valorga@valorga.nc
- **Repair** : tél. 74 76 24 contact@repair.nc

LA FERTILITÉ DES SOLS

La vie du sol est l'un des fondements d'une agriculture productive et durable, car elle détermine sa capacité à fournir les nutriments nécessaires à la croissance des plantes et permet d'assurer rendements et qualité tout en garantissant la durabilité des systèmes agricoles.

La fertilité d'un sol dépend de plusieurs facteurs :

→ Structure du sol

Elle affecte la circulation de l'air, de l'eau et des racines et doit permettre un drainage adéquat tout en retenant suffisamment d'humidité.

→ Chimie du sol

Les nutriments essentiels tels que l'azote, le phosphore, le potassium, ainsi que les oligo-éléments comme le fer et le zinc, doivent être présents en quantités appropriées.

→ Biologie du sol

Les microorganismes (bactéries et champignons) jouent un rôle essentiel dans le cycle des nutriments et la décomposition de la matière organique.



Se préparer au retour du phénomène El Niño

Le 1^{er} juin 2026, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a confirmé le développement d'un nouvel épisode El Niño, avec une probabilité de 90 % qu'il soit actif entre juillet et novembre. Les modèles prévoient un épisode au minimum modéré, avec un potentiel de forte intensité. Dans un contexte de réchauffement climatique, ses impacts seront forcément amplifiés : un océan et une atmosphère plus chauds augmentent l'énergie disponible pour ce type d'événements extrêmes.

Sources : OMM - WMO El Niño Update, 1^{er} juin 2026



En Nouvelle-Calédonie, El Niño se traduit avant tout par un déficit pluviométrique sévère, avec une diminution des précipitations d'environ 40 % lors des phases matures. Le nord de la Grande Terre et les îles Loyauté sont les zones les plus exposées. Mais les épisodes ne se ressemblent pas et l'intensité à l'échelle mondiale ne prédit pas toujours l'impact local.

LES MÉCANISMES EN JEU



→ **Déficit hydrique** : 68 % des maraîchers ont été contraints dans leur irrigation lors de l'épisode de 2019. Captages taris, stock d'eau insuffisant, augmentation de l'évapotranspiration...



→ **Incendies** : El Niño assèche la végétation et crée les conditions qui amplifient le risque de feu. Sur la période 2014-2019, 6 500 ha de surfaces agricoles, d'élevage et sylvicoles ont été touchés. Pour la seule année 2023, 1 200 ha, soit un épisode aussi destructeur que plusieurs années cumulées.



→ **Pression de la faune sauvage** : cerfs, cochons et poules sultanes envahissent les zones cultivées faute de ressources naturelles. En 2019, 60 % des agriculteurs ont constaté une hausse de ces dégâts.



→ **Ravageurs et maladies** :

- Le temps sec favorise cochenilles, chenilles foreuses, anthracnose et mildiou. Les épisodes d'intense sécheresse déséquilibrent les écosystèmes et impactent notamment les auxiliaires naturels de certains ravageurs. Ainsi, les pullulations peuvent devenir plus fréquentes. Ce phénomène est bien connu avec les papillons piqueurs chez qui on constate régulièrement des pullulations de février à avril après des sécheresses intenses et prolongées l'année précédente (novembre) qui impactent l'entomofaune auxiliaire.
- Le stress hydrique affaiblit les défenses immunitaires du bétail.



→ **Décalage des cycles** : semis retardés, vèlages décalés, abattages d'urgence pour soulager des pâturages à sec...

Sources : Météo-France NC, CIL - Vulcain Pro, Agence rurale, Cap-NC



Les chiffres clés des conséquences d'El Niño en Calédonie

2015	-22,9 % de volume sur les agrumes. Pertes dues à une pullulation de papillons piqueurs
2017	Cyclone Cook : calamité agricole avec 612 exploitations touchées
2014-2019	6 500 hectares de surfaces agricoles, d'élevage et sylvicoles touchés par les incendies
2019	Année la plus sèche jamais enregistrée avec un déficit pluviométrique sur la côte Est de -45 %
2023	1 200 ha agricoles touchés par les incendies sur ce seul épisode
2023-2024	Déficit territorial mai à septembre : -41 % avec notamment une crise d'accès à l'eau potable



ANTICIPER PLUTÔT QUE SUBIR : LES BONS RÉFLEXES

Pour l'élevage

- **Stocks fourragers** : constituer des réserves de foin et d'aliments dès maintenant. Le plan foin mis en place par l'Agence rurale pourrait être réactivé prochainement : [consultez agence-rurale.nc, rubrique "Catalogue des aides"](#)
- **Gestion du pâturage** : surveiller la densité animale, adapter la taille du cheptel à la surface disponible, éviter le surpâturage qui aggrave la dégradation des sols en période sèche. Ne pas hésiter à se rapprocher des techniciens provinciaux pour réaliser un bilan fourrager de son exploitation
- **Gestion de vos animaux improductifs** : anticiper les abattages pour adapter la charge à sa ressource fourragère.
- **Préparer la saison des feux** : débroussailler les abords des parcelles, vérifier les coupe-feux et sécuriser les infrastructures.
[Pour plus d'infos, téléchargez la fiche technique sur cap-nc.nc, "Se documenter"](#)

Pour les cultures

- **Eau** : faire le point sur ses capacités de stockage avant la saison sèche et identifier les zones humides de ses parcelles. Des aides à l'achat de cuves sont disponibles via le fonds PEP : [consultez le site eau.nc](#)
- **Irrigation** : arroser au bon moment, mais pas au maximum. Des outils d'aide à la décision existent : sondes tensiométriques ou bilan hydrique. L'objectif est de gérer le déficit, pas de le compenser à la hâte.
Il existe un dispositif de financement disponible via l'Agence rurale : [agence-rurale.nc, rubrique "Catalogue des aides"](#)
- **Couverture des sols** : maintenir une couverture permanente pour favoriser la rétention d'humidité, ralentir l'évapotranspiration et limiter les effets du vent grâce à des couverts en interrang, engrais verts, cultures de couverture...
Il existe un dispositif de financement disponible via l'Agence rurale : [agence-rurale.nc, rubrique "Catalogue des aides"](#)
- **Paillage** : organique ou synthétique, le paillage est un des leviers les plus accessibles pour protéger les cultures du stress hydrique.

LES SOURCES D'INFORMATION À SUIVRE

Prévisions saisonnières : Météo-France - bulletins trimestriels gratuits
Bulletins de Santé du Végétal - alertes bimestrielles
Aides à l'investissement en irrigation et économies d'énergie

Ce que les épisodes El Niño coûtent réellement au secteur

Les dispositifs d'urgence ont permis à des exploitations de ne pas disparaître, mais leur coût révèle ce que représente concrètement la non-anticipation.

Pertes pour les filières

- > **Bovins** : en 2017, -15 % du volume de viande commercialisée par rapport à la période 2014-2019 avec une baisse de 6,2 % des abattages en volume et 8,1 % en valeur de production
- > **Fruits** : les vergers subissent de plein fouet les déficits hydriques et les cyclones intenses. Bananes : -46,3 % en volume en 2017. Agrumes : -22,9 % en 2015 et -29,2 % en 2016
- > **Cultures vivrières** : ignames et taros enregistrent des baisses marquées lors des années El Niño. -14,8 % en 2015 et -13,2 % en 2019

Coûts des calamités naturelles

- > **2017** : cyclone Cook, 612 exploitations touchées, 366 millions de francs d'indemnisation
- > **2019** : cyclone Oma, plus de 377 millions de francs d'indemnisation
- > **2023** : plan foin avec 557 éleveurs inscrits et une consommation de balles de foin en hausse de 250 %

Il est à noter que ces montants ne comptabilisent pas les pertes non indemnisées, les coûts de trésorerie, ni les impacts sur la santé des exploitants.

Des pistes pour atténuer les impacts du changement climatique

Les épisodes climatiques extrêmes vont se répéter et s'intensifier. La résilience des exploitations ne se construira pas en un seul épisode. Plusieurs approches ont déjà fait leurs preuves et méritent d'être explorées.

Agroforesterie : association arbres, sol et eau pour créer des microclimats plus stables, limiter l'érosion et améliorer la rétention hydrique.
Agriculture de conservation : travail minimal du sol, couverture permanente, rotation des cultures pour préserver la structure et la vie des sols.

Hydrologie régénérative : gestion intégrée de l'eau à l'échelle de la parcelle et du bassin versant.
Agropastoralisme : intégration raisonnée de l'élevage et des cultures pour une meilleure valorisation des ressources naturelles disponibles.

PRIM'AIR : LIVRE SES PREMIERS RÉSULTATS

Lancé en 2025, le projet multipartenarial PRIM'Air (PRomotion et Innovation pour les Matières organiques et la qualité de l'Air) vient de livrer ses premiers résultats relatifs aux mesures d'ammoniac.

Lauréat de l'appel à projets AgriQAir de l'Ademe, PRIM'Air consiste en la mise en place d'essais de démonstration et de transfert pour une transition vers la fertilisation organique. « Dans le cadre de ce projet, des données sont collectées sur cinq sites répartis sur la Grande Terre, rappelle Pauline Meurly de la CAP-NC. L'objectif est de comparer des itinéraires techniques en substituant de la fertilisation minérale par de l'organique, afin d'en retirer des références techniques, économiques et environnementales. »

LA QUALITÉ DE L'AIR EN QUESTION

Les enjeux de ces fertilisants sur la qualité de l'air sont également étudiés, notamment les émissions d'ammoniac NH_3 , « un polluant atmosphérique précurseur de $\text{PM}_{2.5}$, qui impacte la santé humaine et qui est aussi un enjeu majeur pour l'environnement, car les substances qui en résultent, comme le nitrate d'ammonium, sont impliquées dans l'acidification et l'eutrophisation des milieux, explique Chloé Saglibene du cluster Valorga. Pour l'agriculteur, ces données sont d'autant plus importantes que tout l'azote perdu par volatilisation est de l'azote qu'il a payé et qui ne profite pas à sa culture. »

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Grâce à 244 capteurs relevés à 8 reprises durant 21 jours pour mesurer les émissions d'ammoniac, en tenant compte des conditions météorologiques et des pratiques, PRIM'Air a permis de collecter les premières données de ce type enregistrées dans l'outre-mer français, analysées en laboratoire à distance par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). « Les résultats sont cohérents et interprétables, détaille Chloé Saglibene. Sans surprise, les



produits contenant peu de N ammoniacal émettent moins. Les fertilisants qui émettent le plus sont le lisier de porc avec 14 % de perte en azote par volatilisation, ce qui reste faible au regard des références bibliographiques actuelles. Le fumier de porc, qui était

enfoui, affiche 1,2 % de volatilisation, ce qui est très peu. Concernant les engrais organiques [boues séchées locales vs Inpulse importé], les résultats montrent de très faibles émissions, en lien avec les formes d'azote (organique) notamment. »

ET APRÈS ?

Si l'année 1 de PRIM'Air a permis d'obtenir des données sur les pratiques habituelles, l'année 2 s'intéressera de plus près aux conditions d'épandage afin d'illustrer les bonnes pratiques et de travailler sur les doses apportées. Cette deuxième phase verra aussi un travail plus approfondi sur l'évaluation des performances économiques, techniques (matériel compatible, durée des travaux), mais aussi environnementales et agronomiques, avec un zoom sur l'impact sur la fertilité du sol à plus long terme.

Le projet PRIM'Air, coanimé par la CAP-NC et Valorga, avec l'appui de la Technopole et de Metys Inrae et le financement de l'Ademe dans le cadre de l'appel à projets AgriQAir, vise à promouvoir les bonnes pratiques de fertilisation organique et la santé des sols pour une agriculture plus durable en Nouvelle-Calédonie.



FICHE PRATIQUE

GESTION DE L'ENTREPRISE

Les dispositifs emploi simplifiés

Dans les secteurs agricole et de la pêche en Nouvelle-Calédonie, la gestion de la main-d'œuvre est au cœur des enjeux quotidiens. Pour répondre à ces besoins, la Cafat met à disposition des employeurs plusieurs dispositifs emploi simplifiés : le DSE (dispositif simplifié d'emploi), le CES (chèque emploi service) et le TESA (titre emploi simplifié agricole).

POUR RAPPEL, L'AIDE FAMILIALE EST UNE PRATIQUE COURANTE ET ENCADRÉE. AINSI, TOUTE PERSONNE QUI TRAVAILLE DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT DÉCLARÉE, Y COMPRIS DANS LE CADRE DE L'AIDE FAMILIALE.



LE DSE DISPOSITIF SIMPLIFIÉ D'EMPLOI

- **Objectif** : embaucher et déclarer un salarié recruté pour une situation ponctuelle ou imprévue : accroissement temporaire d'activité, remplacement d'un salarié absent...
- **Public cible** : tous les employeurs
- **Avantage** : gestion du dispositif entièrement dématérialisée

Pour accéder au guide pratique, cliquez sur <https://bit.ly/4eYmo9H>



LE CES CHÈQUE EMPLOI SERVICE

- **Objectif** : embaucher et déclarer un salarié qui effectue des tâches à caractère familial ou domestique ou présentant un aspect momentané ou saisonnier dans des secteurs économiques définis
- **Public cible** : tous les employeurs (hors secteurs de la pêche, de la construction, du bâtiment, des travaux publics, des transports et de la restauration)
- **Avantage** : démarches administratives simplifiées

Pour accéder au guide pratique, cliquez sur <https://bit.ly/4xjx8QN>



LE TESA TITRE EMPLOI SIMPLIFIÉ AGRICOLE

- **Objectif** : embaucher et déclarer un salarié agricole saisonnier ou intermittent
- **Public cible** : tous les employeurs du secteur agricole
- **Avantage** : démarches administratives simplifiées

Pour accéder au guide pratique, cliquez sur <https://bit.ly/4baxOVs>



L'AIDE FAMILIALE, UNE DÉCLARATION SOUVENT OUBLIÉE

Dans les exploitations agricoles comme dans les activités de pêche, le recours à l'aide familiale est une pratique courante. Conjoint, enfant, parent viennent régulièrement prêter main-forte.

Dès lors qu'une personne participe au travail et contribue à l'activité économique, elle doit être déclarée.



Pour tout renseignement, rendez-vous sur www.cafat.nc

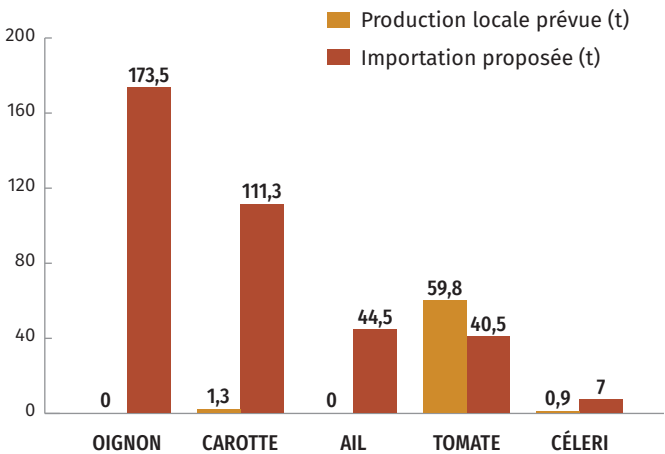
INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Des besoins d'importation toujours importants pour certaines filières

Les prévisions de production pour la période du 16 juin au 15 juillet 2026 mettent en évidence plusieurs filières pour lesquelles la production locale ne permet pas de couvrir les besoins du marché. Les besoins les plus importants concernent l'oignon frais et la carotte, qui nécessitent des volumes significatifs d'importation pour garantir l'approvisionnement. À l'inverse, si la tomate bénéficie d'une production locale relativement importante, elle demeure insuffisante pour répondre à l'ensemble de la demande.

Sources : Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

PRODUCTION LOCALE ET BESOINS D'IMPORTATION
(PÉRIODE DU 16 JUIN AU 15 JUILLET 2026)



→ **SMAG**
(depuis le 1^{er} janvier 2026)
842,97 F/h
OU **142 462 F**
brut/mois (169 h)

→ **Prix de l'énergie**
août 2026

Essence :
179,80 F/l
Gazole :
170,60 F/l
Gaz : 4 397 F
la bouteille T13

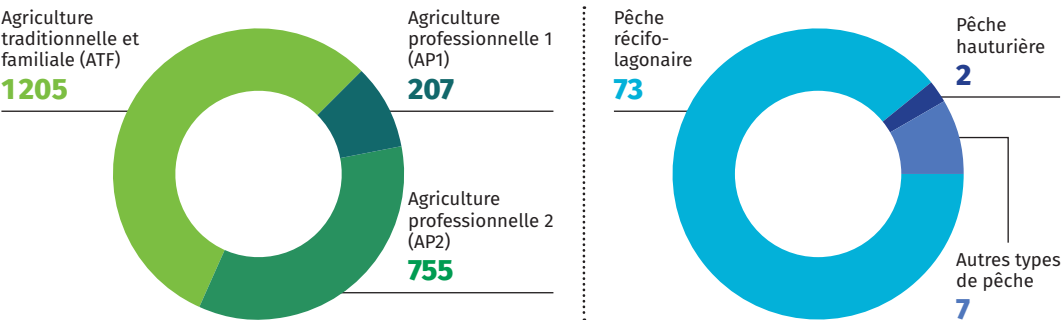


Le chiffre
173,5
tonnes
d'oignons frais
demandés
à l'importation

Sources : Davor

Registre de l'agriculture et de la pêche

À la date du 30 juin 2026, 72 % des ressortissants, soit 2 249 d'entre eux, ont renouvelé leur souscription au registre de l'agriculture et de la pêche.



IEOM : Des signaux encourageants pour l'économie calédonienne ?

Malgré un environnement économique encore fragile, l'économie calédonienne affiche des signes d'amélioration au premier trimestre 2026, selon l'Institut d'émission d'outre-mer. L'indicateur du climat des affaires (ICA) progresse à 99,3 points, se rapprochant de sa moyenne de longue période. Cette évolution pourrait traduire une amélioration progressive de la confiance des entreprises, alors que les prix sont restés globalement stables au cours de ce même trimestre.

Catégories	Dates échéances	Actions	À savoir
Fiscal	14 août 2026	DSF : déclaration et paiement de la TGC 2 ^e trimestre	Pour les personnes et entreprises soumises à la TGC ayant recours à la télédéclaration et au télépaiement.
	31 août 2026	DSF : paiement de l'impôt foncier	La contribution foncière est émise en principe au cours du 1 ^{er} semestre. Le paiement a lieu au service de la recette de la DSF ou en ligne.
Social	30 septembre 2026	CAFAT : travailleurs indépendants cotisations Ruamm	Cotisations Ruamm du 4 ^e trimestre 2026
	31 octobre 2026	CRE (Caisse de retraite des employés) : employeurs - déclaration et paiement de la CRE	Déclaration et paiement de la CRE - 3 ^e trimestre
		CAFAT : employeurs - déclaration et cotisations DNT	DNT (déclaration nominative trimestrielle) - 3 ^e trimestre



LA CAP-NC LANCE UNE DEUXIÈME PROMOTION D'ENCADRANTS D'ÉQUIPE

Face aux besoins croissants des entreprises agricoles et des secteurs techniques, le centre de formation de la CAP-NC ouvre en mars 2027 une deuxième promotion du diplôme de Nouvelle-Calédonie (DNC) d'encadrant d'équipe. Une formation en alternance destinée à faire évoluer des ouvriers qualifiés vers des fonctions de chefs d'équipe...

Après une première promotion en 2024, le centre de formation en alternance relance son diplôme d'encadrant d'équipe. Cette formation diplômante de niveau 4 (équivalent baccalauréat), proposée en alternance sur neuf mois, répond à un besoin clairement exprimé par les professionnels. « Lors du renouvellement du projet d'établissement du centre de formation, nous avons interrogé nos ressortissants. Le besoin d'un niveau au-dessus de l'ouvrier qualifié est ressorti très nettement », explique Valérie Hanne, responsable du service Formation de la CAP-NC.

TROIS ANS D'EXPÉRIENCE

La formation accueillera douze alternants à partir de mars prochain sur le site de Numbo pour 351 heures de cours et 936 heures en présentiel, en entreprise. Le rythme alterne une semaine de cours au

CFA et trois semaines en entreprise, permettant ainsi aux apprenants de développer rapidement leurs compétences sur le terrain. Destiné aux salariés comme aux demandeurs d'emploi, ce diplôme s'adresse aux professionnels de l'agriculture, de l'élevage, aux jardiniers-paysagistes, mais aussi aux secteurs du BTP et de la maintenance. Les candidats doivent justifier d'au moins trois années d'expérience, maîtriser les compétences essentielles de Nouvelle-Calédonie (niveau brevet ou CAP minimum) et être titulaires du certificat de sauveteur secouriste du travail.

DES PROFESSIONNELS AU SERVICE DES STAGIAIRES

Trois blocs de compétences structurent le parcours : organiser et planifier les activités, manager une équipe et assurer la sécurité au quotidien. « L'objectif est de former des encadrants capables de faire le lien entre les équipes et leur hiérarchie, tout en garantissant la qualité du travail et la sécurité sur le terrain », souligne Valérie Hanne. Trois formateurs spécialisés interviennent sur ces thématiques, complétées par des modules consacrés à la confiance en soi, la prise de parole et la prévention des addictions. À l'issue de la formation, les diplômés pourront accéder à des postes de chef d'équipe, chef d'atelier, chef de poste, contremaître ou encore responsable d'atelier, répondant ainsi aux besoins de structuration des entreprises calédoniennes.



L'objectif du DNC est de former des encadrants capables de faire le lien entre les équipes et leur hiérarchie, tout en garantissant la qualité du travail et la sécurité sur le terrain.

Pourquoi accueillir un alternant ?

Accueillir un alternant en formation d'encadrant d'équipe permet à l'entreprise de préparer sa relève tout en développant les compétences d'un salarié déjà intégré ou d'un futur collaborateur. Les employeurs bénéficient des dispositifs liés à l'alternance, notamment d'exonérations de charges et d'aides financières. C'est aussi l'assurance de former un encadrant aux méthodes, aux outils et aux besoins spécifiques de l'entreprise, avec un accompagnement assuré par la CAP-NC tout au long du parcours.



Service Formation de la CAP-NC
Tél. : 24 31 69 / 23 62 52 -
formation@cap-nc.nc

→ VOS PROCHAINES FORMATIONS - AOÛT À DÉCEMBRE 2026

CERTIPHYTO-NC (obligation réglementaire)					
THÈME	DATE	LIEU	DURÉE	PUBLIC	PAYANTE ?
CERTIPHYTO-NC 1	8 septembre	La Foa	1 jour	Acheteurs et utilisateurs de PPUA (produits phytosanitaires à usage agricole) classés non toxiques et non CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques)	Oui
	7 octobre	Nouméa			
	3 novembre	Voh			
	22 décembre	Nouméa			
CERTIPHYTO-NC 3	Sessions pour le renouvellement en candidat libre ou test de renouvellement : 22 septembre à Nouméa, 4 novembre à Bourail, 1 ^{er} décembre à Bourail, 3 décembre à Nouméa		2 heures	Acheteurs et utilisateurs de PPUA sans restriction et agriculteurs importateurs de PPUA pour leur activité, sans revente	Oui
	Sessions pour le renouvellement formation + évaluation : 22 septembre à Nouméa, 4 novembre à Bourail, 1 ^{er} décembre à Bourail, 3 décembre à Nouméa		1 jour		
	24, 25 novembre, 1 ^{er} décembre	Bourail	3 jours		
CERTIPHYTO-NC 4	Session pour le renouvellement formation + évaluation : 20 et 21 octobre à Nouméa		2 jours	Importateurs et distributeurs de PPUA, conseillers agricoles et prestataires de service	Oui
	11, 12, 17 et 18 août	Nouméa	4 jours		
	25, 26 août, 1 ^{er} et 2 septembre	Pouembout			
	9, 10, 16 et 17 décembre	Bourail			

Sous réserve de modification des dates et lieux - juillet 2026

Pour vous inscrire aux formations CERTIPHYTO-NC, contactez le service formation de la CAP-NC : tél. 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

La CAP-NC propose des formations Certiphyto-NC de recyclage. Inscriptions auprès du service formation. Pour rappel, le délai admissible pour le renouvellement NC3 et NC4 est de 6 mois après la date de fin de validité. Au-delà, les participants devront suivre à nouveau une session initiale pour obtenir leur Certiphyto.

LES OFFRES DE FORMATION DU CFPPA

Les formations du CFPPA sont ouvertes aux particuliers, exploitants agricoles, salariés, entreprises, associations... Elles peuvent être organisées sur l'ensemble du territoire. Les dates des sessions seront précisées dès que les inscriptions seront suffisantes.

Le catalogue des formations est consultable en ligne et précise les thématiques, déroulés, contenus et tarifs de chaque formation.

Les thématiques proposées sont les suivantes :

- Apiculture
- Productions végétales de plein champ et hors sol
- Entretien de la fertilité des sols
- Tracteur et agroéquipements
- Utilisation et entretien des petits matériels agricoles
- Revégétalisation
- Certiphyto : initial et renouvellement
- Lutte agroécologique contre les bioagresseurs

Il est à noter que l'expertise en ingénierie de formation du CFPPA permet de proposer d'autres formations professionnelles, en lien avec vos besoins spécifiques. **Contactez-nous !** Nous étudierons ensemble vos demandes.

Pour consulter le catalogue, rendez-vous sur :
heyzine.com/flip-book/2ddf5a4ebd.html

Renseignements et inscription :

Antenne Sud CFPPA :

cfppa-sud.epn-nouvelle-caledonie@educagri.fr

Antenne Nord CFPPA :

cfppa-nord.epn-nouvelle-caledonie@educagri.fr



→ Zoom sur la sécurité au sein des entreprises

Formation de sauveteur secouriste du travail

Cette formation certifiante, conforme au référentiel INRS (Institut national de recherche et de sécurité) axé sur la pratique, est dispensée par un formateur agréé par l'INRS et la DTEFP (Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle), avec obtention du certificat INRS nominatif et numéroté, valide pour 24 mois.

Formation initiale

- **Durée :** 14 heures, soit 2 jours
- **Coût :** 30 000 francs/participant
- **Lieu :** CFPPA Nord ou CFPPA Sud

Résumé : Formez-vous ou formez vos salariés pour contribuer à la prévention des risques professionnels et pour intervenir face à une situation d'accident.

Formation recyclage

- **Durée :** 7 heures, soit 1 jour
- **Coût :** 15 000 francs/participant
- **Lieu :** CFPPA Nord ou CFPPA Sud

Résumé : Mettez à jour les pratiques selon l'évolution du référentiel de l'INRS, pour continuer d'agir en tant qu'acteur de la sécurité au sein de votre entreprise.

ÉQUILODGE ET LA PETITE BROUSSARDE DE MOINDOU, UNE PARENTHÈSE NATURE

Envie de ralentir le rythme et de vivre une véritable expérience à la ferme ? À Moindou, Sarah et Nathalie vous ouvrent les portes de leur exploitation familiale pour un séjour placé sous le signe de l'authenticité, de la convivialité et des saveurs locales.

À Moindou, on prend le temps de respirer, d'échanger et de découvrir le quotidien agricole dans un cadre paisible. Les visiteurs sont accueillis dans un

charmant faré traditionnel, confortable et soigneusement décoré, et la villa broussarde, entièrement aménagée et équipée pour accueillir 4 personnes : idéal pour une escapade au cœur de la nature. Le matin, prolongez l'expérience avec un petit-déjeuner préparé sur réservation, à base de produits de la ferme et de recettes maison.

Au choix : une formule *Bien-être* gourmande ou une version *Western* encore plus généreuse. L'exploitation propose également la vente directe d'œufs frais, de poulets de la ferme et de légumes de saison, pour repartir avec un peu du terroir calédonien dans son panier.

Que vous soyez amateur de calme, curieux du monde rural ou simplement en quête d'un week-end dépaysant, La Petite Broussarde offre une immersion sincère dans la vie à la ferme. Une adresse où l'accueil chaleureux, la simplicité et la passion des hôtes font toute la différence.



Plus d'infos :

**Chambre d'agriculture et de la pêche
Antenne de Bourail**

Sabrina Lucien, animatrice

Tél. : **44 23 48 / 79 36 10**

bienvenuealaferme@cap-nc.nc

www.bienvenuealaferme.com

**Accès à l'Équilodge
La Petite Broussarde
de Moindou**

Depuis le sud du village de Moindou, empruntez la route à droite juste avant le marché communal. Après 1,9 km, l'exploitation se trouve sur votre droite, signalée par un panneau.



Mangeons local !



ANIMAUX À VENDRE

À vendre cheptel race charolaise, tout âge. Visible sur Ouaco.
Tél. : 96 34 08

Poussins fermiers cou nu, à partir de 3 semaines et plus selon disponibilités, livraison gratuite sur Koné et Pouembout. Les poussins de Tamaon
Tél. : 77 15 95

Visibles à la ferme La butineuse au Mont-Dore, lapins races diverses, 2 000 F/l'unité. **Tél. : 86 41 38**

Lot de génisses (une vingtaine), race charolaise croisée brahman, Boulouparis. **Tél. : 77 51 60**

Génisses 9-12 mois, croisées demi Sénépol-Limousin Charolais.
Tél. : 79 85 50

Cheptel visible sur exploitation Haute Ouaménié, Boulouparis. 11 têtes. Prix : 1 500 000 F.
Tél. : 99 40 40 ou 82 70 37

ANIMAUX RECHERCHE

Cherche à l'achat un lot de bouvillons.
Tél. : 78 97 15

Cherche à échanger bouc reproducteur âgé de 5 ans (beau poil, gentil, cornes retournées vers l'intérieur) contre un autre bouc reproducteur visible sur Karikaté Païta. **Tél. : 79 93 84**

MATÉRIEL À VENDRE

NOUVEAU Cession de matériel + bail agricole sur La Tamao. 6 ha - 600 000 F/an. Tracteur 60 CV, matériel de travail du sol, dock de 200 m², 2 conteneurs, une pompe électrique 12 m³/h, une armoire électrique, système d'irrigation (conduite enterrée). Prix total : 2,5 MF.
Tél. : 99 15 66
leschampsdelatamao@gmail.com

NOUVEAU Charrue marque Grégoire Besson. Covercrop big pro 44 disques. Très bon état. Prix neuf : 7 MF. À vendre : 4 MF Tracteur 213 CV avec charrue marque Grégoire Besson. Comme neuf. Prix : 13 MF. Prix tracteur neuf + charrue : 25 MF sur Kaala Gomen. aurelia.b_0912@icloud.com

Dingo mini diggers, moteur diesel Caterpillar. Vendu avec un godet chargeur, une trancheuse (profondeur 1 mètre), un porte-tarière... Largeur : 1,10 m, idéal pour les aménagements de jardin. Bon état général, pneus neufs, révision faite. Visible à Dumbéa-sur-mer. Prix : 3 MF. **Tél. : 77 827**

Dingo mini diggers, moteur essence Honda. Vendu avec un godet chargeur, une pelle rétro, un porte-palette, une niveleuse et une déplaqueuse à gazon. Largeur : 1,10 m, idéal pour les

aménagements de jardin. Bon état général, pneus neufs, révision faite, batterie neuve. Visible à Dumbéa rivière. Prix : 2,6 MF.
Tél. : 777 827

2 rouleaux (jamais installé) de revêtement géomembrane Firestone PondGard EPDM. Conçu pour lac artificiel, réserve d'eau d'irrigation, plan d'eau, étangs... Dimensions : 6,10 m largeur x 30,10 m longueur et 1,02 mm épaisseur. **Tél. : 51 95 46**

Structure de serre agricole en acier galvanisé. Jamais montée. Dimensions : 9,6 m large x 40 m longueur (soit 384 m²)
Tél. : 51 95 46

3 chambres de culture hydroponique aménagées, acquises en 2023, format conteneur 40" : éclairage, régulation climatique et solutions nutritives. Usage maraîcher : salades, petits légumes, micro-pousses... Prix : 8 MF par machine (prix négociable). Chambre froide positive/négative Reefer 20" d'occasion : Prix : 1 M F.
Tél. : 51 36 58 - henri@yana.nc

Pailleuse distributrice de balles rondes de marque Sitrex, capacité 2 BR, goulotte orientable à 300°. Prix : 1 MF. **Tél. : 77 14 66**

Semoir maïs Monosem pneumatique 6 rangs, à réviser. Prix : 300 000 F. Installation de séchage et stockage pour maïs, à démonter. Prix 2 MF. 2 pivots d'irrigation Otech (7 et 4 travées). Prix : 1, 5 MF pièce.
Tél. : 75 97 98

1 Nissan Patrol benne basculante équipé bull bar treuil side step, série 291 000 NC, 183 000 km peu évolutif, embrayage neuf, entretien régulier par garagiste, visible sur Nouméa. Prix 3,5 MF. **Tél. : 84 80 57**

MATÉRIEL RECHERCHE

Extracteur miel 4 cadres ou centrifugeuse et accessoires divers d'occasion.
Tél. : 84 40 74 - barri.fel@gmail.com

Recherche boîtier de gyro, marque Berents 1,80 m. **Tél. : 78 79 57**

TERRAINS À VENDRE

NOUVEAU À vendre ou à louer terrain de 10 ha + 4 ha maritimes. Entrée de Lebris (La Foa), cadre naturel exceptionnel. 2 compteurs d'eau indépendants, retenue d'eau naturelle, 2 chalets indépendants. Emplacement idéal en entrée de lotissement, accès facile, environnement calme et préservé. Renseignement ou visite, **tél. 77 37 19 - lindzo98@gmail.com**

NOUVEAU À vendre terrain 1,5 ha avec maison à La Coulée (Dumbéa). Irrigation déjà installée, 3 serres,

2 captages, buttes. Activité : agriculture bio) - pas de pesticides. Prix : 45 MF.
Tél. : 75 19 69
diane.lefranc@hotmail.com

À vendre terrain agricole à Moindou, superficie 1,62 ha, arboré, bananeraie et irrigué. À visiter.
Tél. : 71 92 47 - rudydilo@gmail.com

À vendre propriété de 2,92 ha à Kaala-Gomen avec maison F3 + terrasse, 1 élevage avicole de 16 parcs sur 1000 m² avec 400 volailles, couveuse de 350 œufs et poussinière équipée de cages et volières. 1 verger de 250 arbres fruitiers irrigués et automatiques. 1 serre équipée culture hors sol de 25 x 6 m et une serre de 15 x 5 m en pépinière arbres fruitiers. 1 stock de porte-greffes agrume d'environ 3 000 plants et environ 150 plants greffés à la vente. Céder à 32 MF.
Tél. : 97 31 58 / 75 38 30

À vendre à la Tamao Païta terrain de 1,7 ha + maison d'habitation + exploitation agricole (forage avec pompe électrique, panneaux solaires, batterie, arbres fruitiers). Prix : 45 MF.
Tél. : 94 82 86 - jltamao@hotmail.fr

À vendre terrain de 8,77 ha à Bourail Boghen, arboré, clôturé, eau, électricité, forage, téléphone, internet. Prix : 49 MF.
Tél. : 98 00 35 - mailnoumea@mls.nc

TERRAINS LOCATION

1 terrain nu de 3 ares environ à 20 000 F/mois et 1 terrain nu de 5 ares environ à 30 000 F/mois.
Tél. : 76 43 59 - abeille@lagoon.nc

Terrain de 3 ha sur Moindou pour agriculture ou élevage.
Tél. : 79 98 09 / 74 27 14

TERRAINS RECHERCHE

Recherche 10 ha irrigables pour cultures maraîchères.
Tél. : 76 19 84 - dgodillot@free.fr

Recherche location d'un terrain de chasse pour trois (300-400 ares) avant La Foa.
Tél. : 86 68 68 - a.polizzi@mls.nc

VÉGÉTAUX À VENDRE

Plants de poingo, origine vitroplants locaux. Prix 1 350 F, tarif dégressif en fonction des quantités.
Tél. : 75 52 12 - aclkabar@gmail.com

Pieds de santal en pot de 500 ml, 1, 2 ou 3 litres. **Tél. : 79 76 43**

Compost 100 % végétal à enlever à La Foa, tarifs dégressifs.
Tél. : 70 83 10 ou 73 35 10

Balles rectangulaires Rhodes Grass petit format, Pangola Grass ou tout-

venant en stock ou sur commande, toute l'année, Prix : à partir de 500 F.
Tél. : 76 35 12

Bottes de foin rondes, La Foa.
Tél. : 86 80 99

Bottes de foin de 230 kg à 6 000 F.
Tél. : 77 67 45

Plants d'agrumes greffés variés, Prix : 1 800 F. Plants citrons 4 saisons non greffés, Prix : 1 500 F.
Tél. : 95 14 74

Visible à la ferme de Koligoh. Diverses plantes 2 000 F/plant : rosiers, arbres fruitiers (avocatiers, manguiers, corossoliers, pommes kanak...).
Tél. : 47 67 25 à partir de 18 h

DIVERS

Stage d'initiation à l'apiculture de 4 jours, répartis sur 2 week-ends jusqu'en mai 2026. Formation permettant d'accéder au module perfectionnement du CPA. Tarif forfaitaire : 35 000 F/personne. Lieu : Mont-Dore Possibilité de formation thématique à la journée, devis à la demande. Contact : mayaflo@mls.nc

Don de papier broyé gratuit par les Archives de la Nouvelle-Calédonie. Idéal pour le paillage ou autre utilisation agricole. Volume disponible : 20 tonnes/mois.
Tél. : 73 15 26

Vend 2 canots fibre 5,50 m de long dont un submersible. Prix : 50 000 F, le canot. Visible sur Magenta.
Tél. : 92 06 18

Recherche une ânesse pour achat ou saillie sur Karikaté
Tél. 79 93 84 - Philippe Courtot

Pinus à couper. Faire offre à la pépinière, Dumbéa. Renseignements Serge Toyon : **tél. 92 06 18**

À vendre os calcinés, idéal pour permaculture/maraîchage. Par 10 : sac 25 kg / 800 F, Dumbéa.
Tél. : 78 28 84

Prestation d'espaces verts : élagage, terrassement, zones : Bourail, Koné, La Foa.
Tél. : 74 63 40 / 75 19 33 - Franck Robelin

Fumier de poules pondeuses 100 % naturel, sac 25 L/800 F. Disponible sur Bourail ou possibilité de livraison.
Tél. : 50 52 84

À vendre rejets de bananier origine vitro, plants pour professionnels, Prix : 800 F l'unité.
Tél. : 77 94 03



COMMENT TRANSMETTRE VOTRE ANNONCE

Flashez ce QR code

Remplissez le formulaire en ligne et envoyez-le à accueil@cap-nc.nc

Chaque annonce sera publiée dans 3 parutions à suivre de La Calédonie agricole. Le contenu de chaque annonce engage la seule responsabilité de leur auteur.

Je m'abonne • pour 6 numéros ☐ soit 1 200 F
La Calédonie agricole • pour 12 numéros ☐ soit 2 200 F

Merci de retourner le coupon accompagné du règlement par chèque à l'ordre de la CAP-NC

Nom Prénom

N° de la carte agricole et de la pêche

1^{RE} BANQUE CALÉDONNIENNE, ET FIÈRE DE L'ÊTRE



-  Agences permanentes
-  Bureaux périodiques
-  Bureau de change

Plus de **30 points de vente** partout sur le territoire
Un réseau de plus de **100 distributeurs**
Plus de **400 collaborateurs** à vos côtés

 www.bci.nc

BANQUE CALÉDONNIENNE D'INVESTISSEMENT | SAEM au capital de 15 milliards XPF | Siège social : 54, avenue de la Victoire | BP 05349
Nouméa cedex. Tél. (+687) 25 65 65 - Fax (+687) 25 65 57 | RCS Nouméa 15479 | Rddet n° 0 015 479 001 - RIAS NC170007 voir rias.nc


Groupe BRED



AgriPro'Sud

Des services en ligne dédiés
aux professionnels du monde agricole

province-sud.nc/agriprosud

La province Sud vous propose en 1 clic :



FORMATION ET
ACCOMPAGNEMENT
TECHNIQUE



ACCOMPAGNEMENT
AU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



VALORISATION DES
COMPÉTENCES



RÉGLEMENTATION

Direction du développement durable des territoires (DDDT)

Nouméa : 20 34 00 | Païta (à Port-Laguerre) : 20 39 50 | La Foa : 20 39 20 | Bourail : 20 39 00

«Penser proximité, agir durablement.»

province-sud.nc



AGIR POUR
L'AVENIR

